

Rapport annuel associatif 2023



Association départementale de sauvegarde
de l'enfance et de l'adolescence en Seine-et-Marne
2 bis, rue Saint-Louis 77000 Melun
Tél. : 01 60 68 38 36 • Fax : 01 60 68 98 65
E-mail : dg@adsea77.fr
Web : adsea77.fr
Association reconnue d'utilité publique

		Sommaire
Quelques propos liminaires	4	
Marie-Noëlle Villedieu, présidente de l'ADSEA 77		
Notre institution	6	
Le conseil d'administration Nos missions Notre histoire Notre organisation		
Notre action en 2023	12	
Interventions Ressources Financements Qualité		
		Hébergement
		DAIS FAO Mardanson Maison du Saut du Loup Coudray Rochettes Haute Bercelle SAV CEF DRECS Logis
		19
		Milieu ouvert
		Prévention spécialisée Pôle SAE SSF SSP SIE SERP SAESF
		49
		Insertion
		FJT PIJE
		65
		Handicap
		Les Résidences de la Sauvegarde : Foyers de Vosves et de Bécoiseau
		73



Quelques propos liminaires

L'année 2023 a connu de nombreux temps forts, le point d'orgue, sans nul doute, étant l'inauguration des Rochettes. L'établissement, qui héberge des jeunes filles en grandes difficultés (p. 38) a ouvert dans de nouveaux locaux : une construction qui répond aux normes en matière d'hébergement des jeunes (chambres et sanitaires individuels notamment).

Ces jeunes ont largement participé à la préparation de l'inauguration qui s'est tenue en septembre.

Citons aussi la réouverture en urgence, en réponse à la demande du Département de Seine-et-Marne, d'un service de mise à l'abri de MNA par le DAIS (p. 20) à l'été 2023. Ce premier dispositif accueille les jeunes le temps de l'évaluation de leur minorité par les services de l'ASE. Ensuite ils peuvent être dirigés vers deux structures d'hébergement collectif, également créées cette année par le DAIS.

Le Mardanson (p. 34) a lui aussi su satisfaire à une nouvelle demande du Département en augmentant dès avril sa capacité à recevoir familles et enfants en accueil modulable sur le nord de la Seine-et-Marne.

Nous avons ainsi démontré que nous pouvions relever à nouveau des défis, être au rendez-vous quand nos partenaires avaient besoin de nous et ne rien céder sur la qualité des services à rendre.

Après plusieurs années difficiles, l'activité a repris en 2023 et cela a permis de redresser nos finances. Néanmoins, couvrir les déficits cumulés de 2021 et 2022 et stabiliser notre situation ne sera possible qu'après plusieurs exercices budgétaires.

En protection de l'enfance, la mission est difficile, je ne le minimise pas, mais collectivement tout est possible. Alors, en 2024, l'engagement que nous prenons est de poursuivre l'effort : c'est notamment le cas avec la finalisation du projet associatif, pour lui donner toutes ses dimensions : sociale, éducative, écologique et économique. Nous avons aussi à cœur de rénover nos statuts pour mieux ajuster notre fonctionnement aux évolutions du secteur médicosocial et sanitaire.

Le projet associatif réactualisé, sur lequel une pluralité d'acteurs (administrateurs, salariés et bénéficiaires) travaille depuis un an, est finalisé. Il s'appuie sur 5 piliers :

- Des valeurs associatives et des projets d'accompagnement ambitieux, pour faire émerger de nouvelles solutions d'accompagnement ;
- S'appuyer sur les forces vives de l'ADSEA 77 : renforcer l'attractivité de l'association, fidéliser le personnel et améliorer la qualité de vie et les conditions de travail ;
- Valoriser l'expression des personnes accompagnées et promouvoir le pouvoir d'agir : renforcer les pratiques d'*empowerment*, de participation et de pair-aidance ;
- Engager l'association dans la transition écologique : prendre en compte les enjeux environnementaux et s'en saisir comme des opportunités ;
- Affirmer l'inscription de l'ADSEA 77 dans sa dimension économique et sociale sur le territoire : repenser le rapport au territoire et aux partenaires en diversifiant et développant les partenariats locaux.

En ce début d'année 2024, de nouveaux administrateurs, venus d'horizons variés, représentatifs de la société civile et de la diversité de notre territoire, ont intégré notre association. Ce renouvellement accueille un large panel d'expertises métiers : issus du secteur médical et hospitalier local, de l'Éducation nationale, de la recherche scientifique, connaissant les sujets relatifs à l'écologie, un grand nombre d'administratrices et d'administrateurs ont aussi une expérience du travail éducatif et social. Les nouveaux membres ont pris connaissance des dossiers en cours. L'assainissement des finances, déjà opéré en 2023, devra se poursuivre sur l'année 2024.

Ce renouvellement concerne également la dirigeance de notre association. En effet à la Direction générale, deux postes de direction ont été créés et pourvus en septembre et octobre 2023 : l'un concerne la qualité et le développement, l'autre le patrimoine et la logistique. Ils viennent renforcer notre politique de démarche qualité et notre politique patrimoniale. La direction de la qualité, en réussissant à mobiliser des référents dédiés au sein de nos établissements et services, a déjà atteint plusieurs objectifs (p. 16). Changements qui se sont poursuivis sur le début d'année 2024 avec la nomination d'un nouveau directeur général, d'un nouveau directeur général adjoint, et d'une nouvelle directrice des ressources humaines.

Enfin, cette année, les 80 ans de l'ADSEA 77 seront une belle occasion de célébrer les réalisations passées et de préparer un avenir encore plus solidaire.

Merci à toutes et tous pour votre engagement, c'est grâce à vous que demain nous serons présents auprès des populations les plus vulnérables et déterminés à améliorer leurs conditions de vie au travers nos actions éducatives et sociales.

La Présidente

Marie-Noëlle Villedieu

■ Notre conseil d'administration, garant du projet associatif

L'engagement d'un administrateur implique une participation au projet et à la vie associative, une place dans la réflexion et la communication, et un rôle de garant des orientations associatives.

Les administrateurs, outre leur mission statutaire, assurent, sous l'impulsion du président, la pérennité de l'institution et de l'objet social. Ils occupent un rôle de veille active et apportent, à partir de leurs compétences, leur vision et une position de recul nécessaire pour l'association et ses services. Ils assument la responsabilité

des fonctions politique, employeur et gestionnaire. La diversité des administrateurs, leur connaissance du tissu social et du territoire apportent à l'association des compétences diversifiées et une capacité stratégique. Les administrateurs sont responsables de la vie du mouvement associatif. Ils veillent, dans le cadre des statuts et des règles internes, aux conditions de l'accueil, de l'information et de la formation des nouveaux administrateurs, afin d'assurer à chacun la qualité de leur engagement et le maintien de leur motivation.

Bureau

- Marie-Noëlle VILLEDIEU, présidente
- Yves TOURAUT, 1^{er} vice-président
- François GOURAUD, 2^e vice-président
- Agnès MANON, secrétaire
- Marie-José BICHAT, trésorière

Membres élus

- | | | |
|----------------------------|------------------------------|-----------------------|
| ■ Edith ABELOOS | ■ Berkene DIKKI | ■ Fabien PLAZANET |
| ■ Sylvie BADIN DE MONTJOYE | ■ Vincent DUFRESNE | ■ Jean-Michel REYNAUD |
| ■ Leïla BEKHTAOUI | ■ Chrystel FERTE | ■ Isabelle ROUSSEAU |
| ■ Arthur BOUTEMY | ■ Marc GROUZARD | ■ Eric SCHOONEJANS |
| ■ Monique CELLERIER | ■ François MEURIN | ■ Jody SURIER |
| ■ Patricia COULOM | ■ Marie-Odile MORIN | ■ Emmanuel TAWIL |
| ■ Julien COURTIER | ■ Pascal MOULIN | |
| ■ Willy DELPORTE | ■ Laurence NICOLAS-VULLIERME | |

Membres de droit

- Monsieur le Représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
- Les Juges des Enfants près le Tribunal de Melun
- Les Juges des Enfants près le Tribunal de Meaux
- Monsieur le Représentant désigné par l'Inspection Académique de Seine-et-Marne
- Monsieur le Représentant désigné par la Caisse d'Allocations Familiales

Conforme à l'assemblée générale du 14 mars 2024

Nos missions



Protéger et accompagner

L'ADSEA 77 participe au développement des professions et des dispositifs œuvrant dans les champs de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale.

Parce que les êtres humains se composent d'individualité, l'ADSEA 77 œuvre chaque jour à valoriser la singularité de chaque enfant, de chaque jeune et de chaque adulte qui passent, pour quelques heures ou quelques jours, quelques semaines voire plusieurs mois, par un de nos dispositifs. Depuis plus de 70 ans, professionnels et bénévoles accompagnent chacun d'entre eux au rétablissement du continuum de leur itinéraire de vie.

Les droits de l'enfant et leur protection s'inscrivent tant dans les droits internationaux que dans les droits définis en France.



Prévenir

Les équipes éducatives ont à cœur d'anticiper, à chaque étape, les ruptures de parcours social, éducatif et scolaire des enfants ainsi que d'accompagner les familles dans la vie quotidienne et la parentalité.



Valoriser

La valorisation des capacités de chacun, enfant et famille, est au centre des missions des professionnels de notre association. Ils concourent à l'émergence de l'estime de soi, des savoirs-être, comme vecteur du bien-être et du vivre ensemble de ces publics fragilisés.



Inclure

Les différents dispositifs d'accueil ou d'hébergement ont pour mission de développer une diversité de solutions, de créer des passerelles afin de favoriser l'intégration des personnes les plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap, pour que chacun trouve sa place et développe son autonomie.



Réparer

L'accompagnement des travailleurs sociaux vise à faciliter la reconstruction en *faisant avec* les bénéficiaires tout en mobilisant les enfants et les jeunes accueillis pour compenser un préjudice dans un processus de (re)création du lien social.

L'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence en Seine-et-Marne (ADSEA 77), dite Sauvegarde de Seine-et-Marne, est **née en 1944** et est aujourd'hui composée de **22 établissements et services**. Elle emploie en 2023 **plus de 800 professionnels** qui interviennent sur l'ensemble du département. Elle a pour but d'apporter une aide aux enfants, aux adolescents et aux adultes handicapés ou en difficulté. Chaque année, environ 7 000 personnes bénéficient de son action et de ses compétences. Elle offre des conditions favorables pour relayer la demande sociale, diversifier et adapter les réponses. Par des approches différentes et complémentaires, les professionnels concourent à la réflexion, dans le respect des valeurs du projet associatif. Depuis 1971, l'association est **reconnue d'utilité publique**.

Notre histoire

1944

Création de l'ADSEA 77

La Maison rose devient La Source, centre familial d'accueil et d'observation à Bois-le-Roi

1^{er} foyer maternel Le Mardanson à Quincy-Voisins

1962 - 1969

Création des centres de Quincy et Mortcerf,

Foyer de semi-liberté à Rubelles (centre Les Longs Réages)

Gestion d'un service social de prévention à partir de 1968

1979

Création d'un 2nd foyer pour adultes handicapés mentaux (Vosves) à Dammarie-lès-Lys

Le SAE s'implante à Dammarie-lès-Lys

3 structures indépendantes pour l'accueil de jeunes filles : Rochettes, Haute Bercelle et Service d'accueil en ville (SAV)

1949 - 1955

L'ADSEA 77 se dote d'un siège social et est nommée tutrice aux allocations familiales

La Source est transféré au Coudray à Trois-Moulins

1975

Accueil d'adultes handicapés mentaux au foyer de Bécoiseau à Mortcerf

Le Mardanson ouvre des unités de vie sociale (UVS) à Torcy : vers de nouvelles formes de prise en charge

1992

Restructuration de 3 établissements : Coudray-Ménereaux, Logis et Longs Réages et d'un service : la CEPS devient *Coordination* des équipes de prévention spécialisée

1996

Création d'une 2nde unité maman-bébé

1946

Création du Logis à Saint-Germain-Laxis

1959

L'ordonnance de 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence permet la création du service d'action éducative en milieu ouvert (SAE)

1942

La Maison rose - Provins

Centre d'accueil pour garçons créé par les services sociaux et les magistrats de Provins

1987

Création du service ETAPE : écoute téléphonique anonyme parents-enfants

1976

Création du Foyer d'accueil et d'orientation (FAO) à Melun, pour répondre aux situations d'urgence

2000

Ouverture du Foyer de jeunes travailleurs François Gomez (FJT) à Melun

1970 - 1978

Création et structuration des clubs et équipes de prévention spécialisés (CEPS) entre Montereau, Ozoir-la-Ferrière, Pontault-Combault et Meaux

1994

Cinquantenaire de l'ADSEA 77

2000 - 2001

SAV et Haute Bercelle réunis sous une même direction

Création d'un Espace dynamique d'insertion (EDI «Coté jardin») à Dammarie-lès-Lys, suite à l'appel d'offres du Conseil régional

Nouvelles actions innovantes :

- Déclic à DAIS
- Éole au Logis
- Prévention rurale à la CEPS

2004

L'ADSEA 77 a 60 ans

2006

Extension de 30 places pour le FJT

2011

Ouverture d'un centre éducatif fermé (CEF) à Combs-la-Ville : pour les jeunes mineurs, une alternative à l'incarcération sur la base d'un projet éducatif et d'insertion

2013

Intégration de l'équipe de prévention spécialisée de l'APS-Morfondé au sein de la CEPS

2016

À la demande du Département, transformation d'une unité d'hébergement en structure UDOBOR (Unité d'Observation et d'orientation), pour une capacité de 13 places

2019

Pôle MNA «Despatys»

À la demande du Département, création d'un dispositif expérimental de mise à l'abri de 50 places pour les personnes se présentant comme mineurs non accompagnés sur le territoire

2023

Inauguration des nouveaux locaux des Rochettes

2002

Création d'un accueil éducatif de jour au Mardanson

2008

Ouverture de la Maison du Saut du Loup au Logis, pour l'accueil de jeunes en très grandes difficultés

2005

PIJE (Promotion-insertion-jeunesse-emploi) s'émancipe du Logis et devient une structure à part entière à Combs-la-Ville

2012

Création du Service d'investigation éducative (SIE) à l'issue d'un appel à projets du Conseil général

2014

Ouverture d'un service d'action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMOR) rattaché au SAE, suite à l'appel à projets départemental

2017

Ouverture du Dispositif de remobilisation et d'engagement citoyen et solidaire (DRECS) à Souppes-sur-Loing, dans le prolongement du CEF

2022

Ouverture du Service social et familial (SSF) pour des mesures supplémentaires d'AEMO et d'AEMO renforcée. Il vient former le pôle SAE/SSP/ SSF

■ Les 5 piliers du projet associatif

Pilier 1 - Des valeurs associatives et des projets d'accompagnement ambitieux

L'ADSEA77 est une association loi 1901, elle est au service de l'action éducative et sociale, par essence, au service de ses bénéficiaires. Ses orientations convergent vers l'humanisme, l'éthique, le respect des droits et la bienveillance, la laïcité, la neutralité, l'ouverture conduisant à un dialogue permanent.

- Son accompagnement permet de suivre l'enfant et sa famille tout au long de son parcours.
- L'ADSEA77, s'engage à construire des projets éducatifs, individualisés, dans le souci du bien vivre ensemble et le respect de la singularité des accompagnements apportés aux personnes.

Des pratiques professionnelles exemplaires : les pratiques professionnelles bienveillantes constituent un principe structurant dans le respect de la personne et dans le devoir d'exemplarité.

Pilier 2 – S'appuyer sur les forces vives de l'ADSEA77

L'expertise, la compétence et l'engagement des femmes et des hommes qui font vivre l'ADSEA77 au quotidien contribuent à la richesse de l'association. C'est par la qualité de leur travail que les personnes accompagnées bénéficient de l'encadrement et des soins nécessaires à leur développement et à leur bien-être. Dans le respect de ses valeurs, l'association est attentive à la qualité de vie au travail de ses salariés. Soucieuse d'offrir un cadre professionnel sécurisant, elle s'appuie sur un management bienveillant et de proximité, favorisant le travail en équipe et la créativité vis-à-vis des initiatives émanant du terrain. Garante d'une identité associative portée et incarnée par chacun de ses membres, les professionnels de l'ADSEA77 travaillent à développer la transversalité associative, afin de favoriser la connaissance mutuelle entre les établissements, entre les métiers et entre les publics.

Pilier 3 – Valoriser l'expression des personnes accompagnées et promouvoir le pouvoir d'agir

L'ADSEA77 s'engage à respecter et à faire respecter les droits et les libertés de la personne accompagnée et à lutter contre toutes les formes de maltraitance. Elle place la personne accompagnée au centre des dispositifs, dans le cadre de l'élaboration de leur parcours comme dans les activités du quotidien. Dans une approche globale, l'ADSEA garantit à chaque personne accompagnée un projet personnalisé, en s'appuyant sur ses singularités, ses ressources et ses forces. L'ADSEA valorise les capacités de chacun.

Pilier 4 - Engager l'association dans la transition écologique

La transition écologique est l'affaire de tous, elle implique l'ensemble des acteurs et parties prenantes : Gouvernance, Directions, travailleurs sociaux, agents logistiques etc. ainsi que les publics accompagnés : enfants, familles, jeunes, personnes en situation de handicap etc.

Cette démarche nécessite un portage fort au niveau de la gouvernance ainsi que la mise à disposition de moyens dédiés, elle donnera lieu à la création d'un comité de pilotage et à un appel à candidats « référents » qui seront accompagnés et formés.

Le plan d'actions final s'attachera particulièrement à analyser les effets attendus dans les domaines suivants :

- Bâtiment et énergie
- Achats durables
- Transports et mobilités durables
- Numérique et impact environnemental

La définition d'une architecture de projet ambitieuse et rigoureuse sera garante du succès de la démarche, l'apport d'expertise et le benchmarking seront recherchés.

Cette transition écologique est une composante à part entière du projet des Établissements et Services médico-

sociaux y compris les projets éducatifs construits avec les bénéficiaires.

entreprises mais également les PME, les acteurs associatifs et citoyens du département de Seine-et-Marne.

Pilier 5 - Affirmer l'inscription de l'ADSEA77 dans sa dimension économique et sociale sur le territoire

Grâce à ses 39 lieux d'implantation, l'ADSEA 77 porte son action sur le territoire rural et urbain, pour répondre aux enjeux sur le département de la Seine-et-Marne. Et forte de son ancrage territorial, l'association se pose comme un acteur incontournable du développement local.

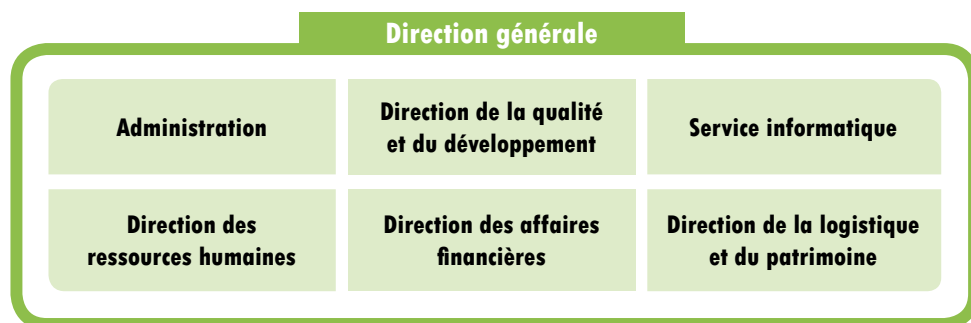
L'association souhaite diversifier et développer des partenariats locaux pour répondre aux besoins des publics. Cette volonté affichée passe par le décloisonnement des pratiques pour permettre un accompagnement éducatif de qualité.

Pour répondre à sa mission d'intérêt général l'ADSEA77 agit en partenariat avec les pouvoirs publics, les grandes

Elle crée des ponts entre la vie associative et la vie locale, en favorisant la venue d'acteurs locaux du territoire au sein de ses établissements et, en miroir, la découverte par les personnes accompagnées de la richesse qu'à à offrir le département de la Seine-et-Marne (entreprises, patrimoine, activités, etc...)

Notre organisation

Présidente du conseil d'administration



Hébergement ASE	Hébergement justice	Hébergement social	Milieu ouvert	Insertion	Handicap
DAIS	CEF	Foyer de jeunes travailleurs	CEPS	PIJE	Foyer de Vosves
FAO Saut du Loup SAV Haute Bercelle	DRECS		SAE SSP SSF		Foyer de Bécoiseau
Coudray Rochettes			SIE SERP AESF		
Logis					
Mardanson					

■ Notre intervention en 2023

7 260

bénéficiaires

Hébergement

514

places

1 270

enfants aidés

Accueil modulable

88

places

99

enfants accompagnés

Milieu ouvert

3 915

mesures administratives
et judiciaires

845

accompagnements en
prévention spécialisée

Formation et insertion

60

CDDI

934

accompagnements
(mobilité, entrée dans
l'emploi, insertion
par le logement)

Handicap

96

lits

137

accompagnements

Offre de service

22

établissements
et services

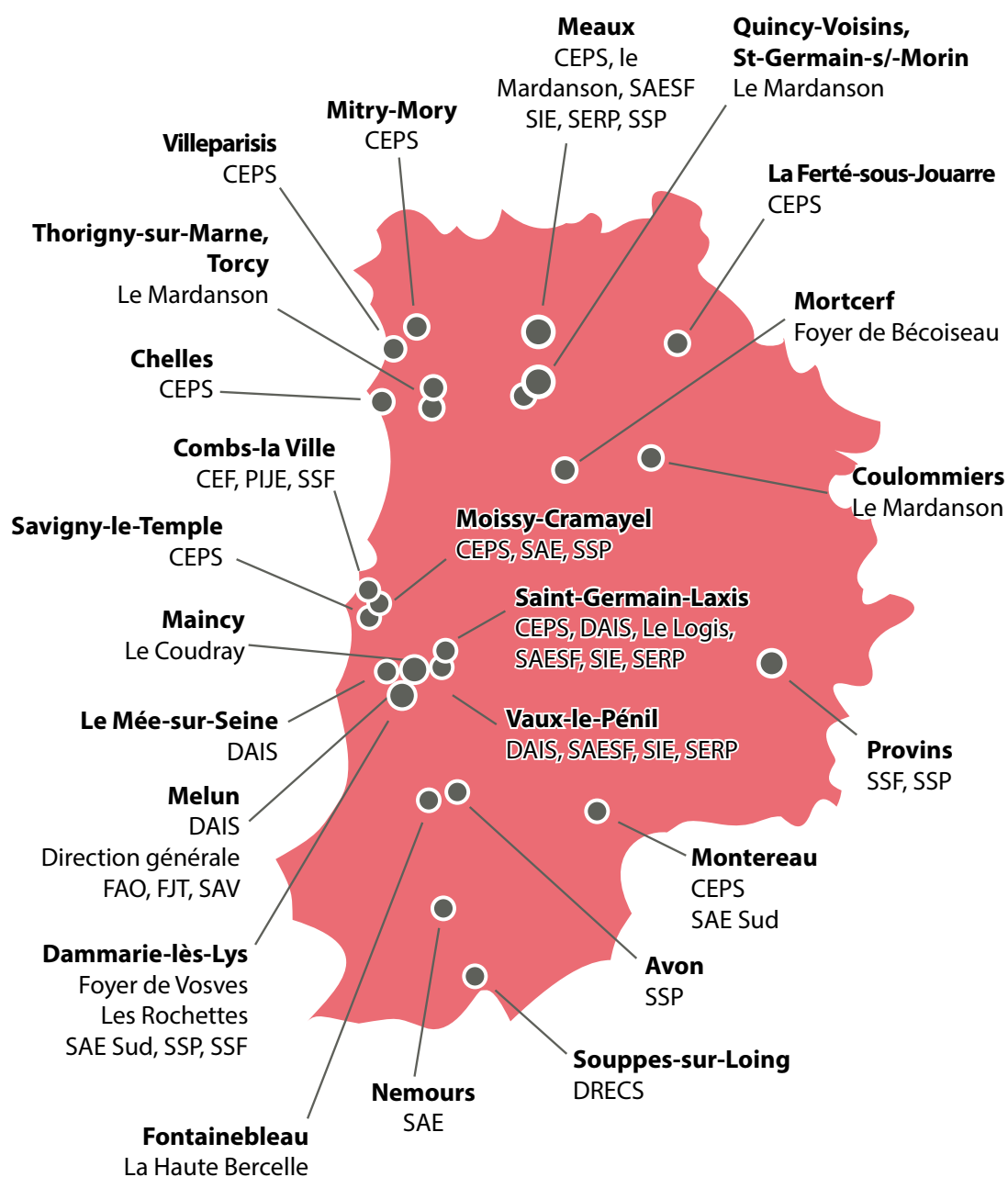
Implantation

51

antennes

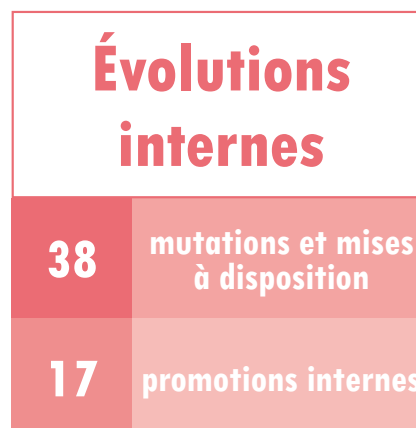
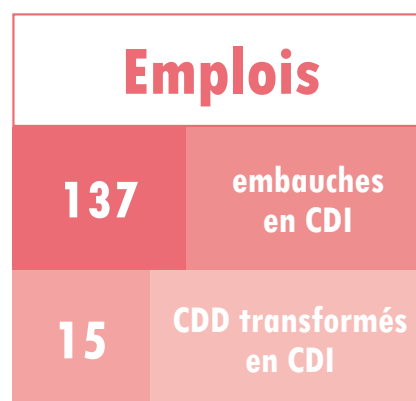
26

communes

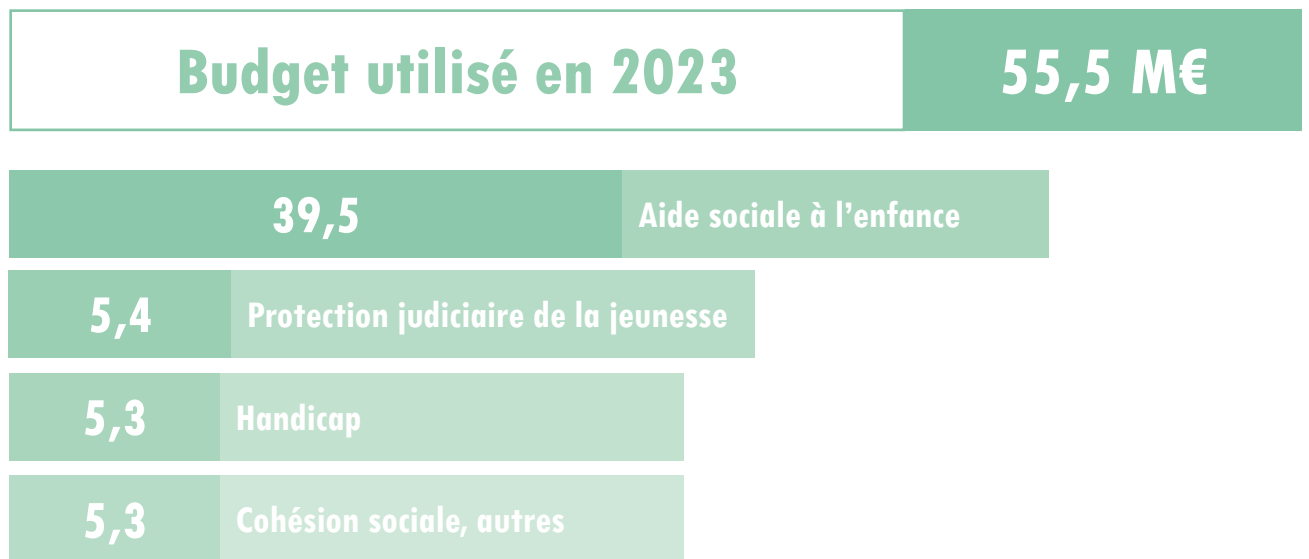


■ Points de repère

Ressources humaines



Financements



Politique Qualité



Contribuer à l'autonomie, au bien-être et à la dignité de chaque personne accompagnée tout au long de sa vie, sans discrimination et en toute humanité, en garantissant l'exercice des droits fondamentaux. Cet engagement induit une exigence de la qualité dans un esprit d'amélioration continue des pratiques en cohérence avec l'évolution des profils des publics et des politiques publiques. La personne accompagnée est au cœur des priorités de l'ADSEA 77 qui s'adapte à ses particularités et la rend actrice de son projet de vie. L'ADSEA 77 considère que tous les professionnels sont acteurs à part entière de la qualité. Cela s'est traduit concrètement, en septembre 2023, par la création d'une direction dédiée qui a permis le renouvellement de notre politique en matière de qualité

Engagement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

La qualité de prise en charge adaptée à chaque public

L'ADSEA 77 s'engage à répondre aux besoins spécifiques, exprimés ou implicites de chaque personne accompagnée, en vue de garantir sa santé, sa sécurité et son bien-être.

Le respect des droits et des libertés des personnes accompagnées

L'ADSEA 77 considère chaque individu avec respect et dignité. La personne accompagnée est informée de ses droits, son expression et sa participation sont favorisées tout au long de son parcours.

L'éthique et la bientraitance

L'ADSEA 77 promeut la bientraitance, elle s'engage à agir de manière éthique et à prévenir de toute forme de maltraitance. Les situations et les pratiques professionnelles font l'objet de réflexions et de temps sensibilisation.

La participation active

L'ADSEA 77 favorise la participation active de la personne accompagnée en la considérant en tant qu'actrice de son parcours. Selon la nature du dispositif, sa famille et les partenaires sont impliqués pour assurer une prise en charge adaptée.

La formation des professionnels

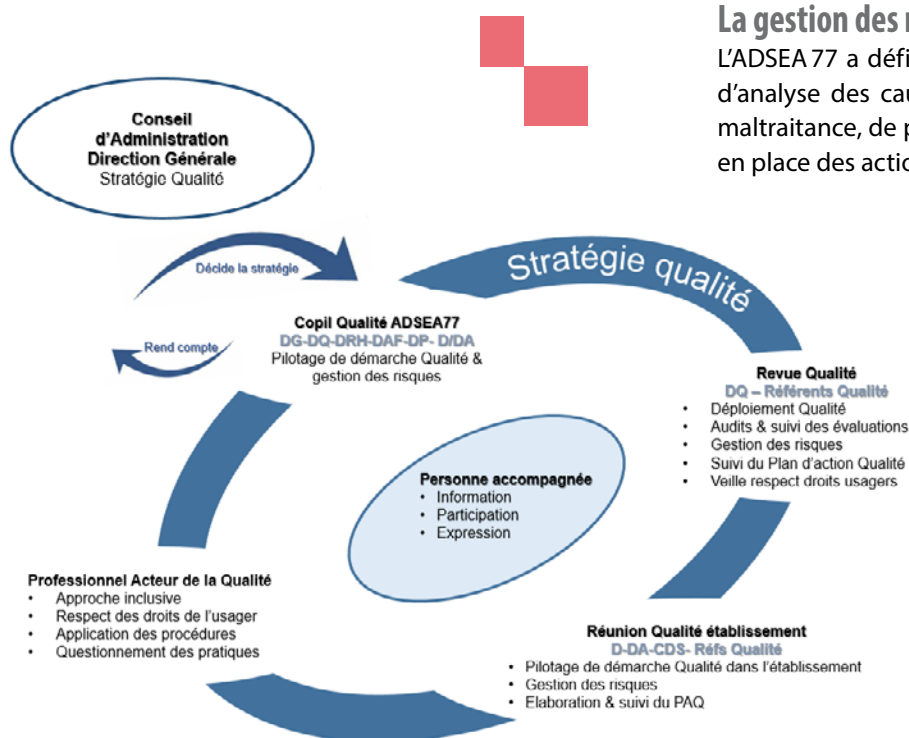
L'ADSEA 77 s'engage à mettre en œuvre des pratiques professionnelles rigoureuses et à offrir à chaque professionnel l'opportunité de se former à son métier, d'évoluer professionnellement.

L'amélioration continue de la qualité

L'ADSEA 77 vise à améliorer en permanence ses services en procédant à leur évaluation par des audits internes en lien avec le référentiel HAS.

La gestion des risques

L'ADSEA 77 a défini une méthodologie de gestion et d'analyse des causes d'évènements indésirables, de maltraitance, de plaintes et réclamations pour mettre en place des actions préventives et correctives.



Continuité de service et gestion de crise

L'ADSEA 77 s'engage à assurer une continuité de ses services en cas de situation de crise. Un plan de continuité d'activité est défini avec les professionnels par catégorie de risques identifiés pour permettre la mise en œuvre rapide et cohérente des moyens indispensables pour faire face efficacement à une crise quelle qu'en soit la nature.

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

La bientraitance se caractérise par une recherche permanente d'individualisation et de personnalisation de la prestation. Elle ne se construit qu'au terme d'échanges entre tous les acteurs : l'institution, le professionnel, la personne accompagnée et son entourage. L'ADSEA 77 s'inscrit dans le cadre général des lois n°2002-2 du 2 janvier 2002 et du 24 juillet 2019 rénovant l'action sociale et médico-sociale, et n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes accompagnées.

« La bientraitance n'est jamais acquise, c'est un stade vers lequel on tend pour écouter, entendre l'autre et soi-même. »

Source : HAS, définition de la bientraitance.

Elles répondent aux modalités concrètes d'exercice des droits énoncés dans l'article 311-3 du Code de l'action sociale et des familles :

- Respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité, de la sécurité de la personne ;
- Libre choix entre les prestations offertes domicile/établissement ;
- Prise en charge ou accompagnement individualisé respectant le consentement éclairé de la personne ou/et de son représentant légal ;
- Confidentialité des informations ;
- Accès de la personne aux informations ou aux documents la concernant ;
- Information sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles ;
- Participation directe à la conception et à la mise en œuvre de son projet personnalisé.

L'ADSEA 77 affirme ainsi son engagement pour la promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance :

- En formalisant son engagement dans son Projet associatif 2024-2028 et dans les valeurs de l'association ;
- En déployant sa politique d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques par la création d'un service qualité et la formation de référents qualité en soutien de chaque établissement et service ;
- En impliquant et sensibilisant les services supports à la bientraitance: RH, système d'information, hôtellerie, hygiène, sécurité et maintenance ;
- En formant chaque professionnel pour contribuer à la bientraitance et la prévention de la maltraitance par la mobilisation de ses savoirs, de son savoir-être et de son savoir-faire ;
- En permettant aux professionnels de réinterroger leur pratiques et d'identifier en équipe les questionnements liés à l'éthique et la bientraitance ;
- En favorisant la participation de la personne accompagnée et de son entourage à son projet individualisé et à la vie de l'institution dans le respect de ses choix et refus.

Objectifs accomplis en 2023



Systeme de management qualite

- Former des référents qualité dans chaque établissement : référentiel HAS et conduite d'audit ;
- Créer un poste de direction qualité et développement ;
- Déployer la démarche qualité: instituer point qualité au codir siège et conseil direction, revue qualité.

Évaluations

- Procéder aux audits internes: Mardanson, Rochettes, Coudray, SSP, Haute Bercelle, Bécoiseau ;
- Faire l'état des lieux des outils de la loi 2002-2 pour tous les ESSMS ;
- Faire l'état des lieux des critères impératifs pour tous les ESSMS ;
- Procéder aux évaluations qualité du FJT et de l'AESF ;
- Reporter les évaluations externes Mardanson, Rochettes, Coudray, SSP, Haute Bercelle.

Gestion des risques

- Faire l'état des lieux des procédures de traitement et de gestion des risques ;
- Élaborer la procédure de gestion des actes maltraitance et de violence ;
- Élaborer la procédure de gestion des réclamations et plaintes ;
- Élaborer la procédure de gestion des événements indésirables ;
- Élaborer la cartographie des risques de maltraitance institutionnelle ;
- Prévenir du risque de cyber-attaque : plan de gestion de crise et de continuité de l'activité du SSI.

RGPD

- Enclencher la démarche de mise en conformité avec la réglementation de protection des données personnelles : mise en place copil RGPD ;
- Désigner un DPO Externe (délégué à la protection des données) + déclaration CNIL ;
- Sécuriser le dossier de l'utilisateur : remobiliser le comité de pilotage SILAGE

Nos structures d'hébergement

Hébergement ASE	Hébergement justice	Hébergement social	Milieu ouvert	Insertion	Handicap
DAIS	CEF	Foyer de jeunes travailleurs	CEPS	PIJE	Foyer de Vosves
FAO Saut du Loup SAV Haute Bercelle	DRECS		SAE SSP SSF		Foyer de Bécoiseau
Coudray Rochettes			SIE SERP AESF		
Logis					
Mardanson					



DAIS | Dispositif d'accompagnement et d'interventions sociales

Le DAIS (Dispositif d'Accompagnement et d'Intervention Sociale) est né en 1994 de la restructuration de structures d'hébergement de l'ADSEA sur le sud Seine-et-Marne.

Il a pour mission de mener une action éducative auprès d'enfants et d'adolescents et de jeunes adultes en difficultés familiale, sociale et/ou individuelle, placés ou confiés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, à partir d'un dispositif composé d'hébergements collectifs et individuels. Les missions principales du DAIS sont d'accueillir, de protéger et d'accompagner chaque jeune dans l'élaboration de son projet individuel en son intérêt et dans sa démarche d'insertion sociale. Le dispositif est ouvert toute l'année 24h/24.

403

jeunes mis à l'abri en 2023

126

jeunes en semi-autonomie sur le pôle adolescents

L'accompagnement se décline en 3 modalités :

Les hébergements collectifs

Les équipes en hébergement accompagnent des jeunes issus du territoire et des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans les actes de la vie quotidienne et dans leur projet de vie. Elles permettent au jeune de vivre dans un environnement contenant. Le travail sur l'autonomie est abordé pour permettre aux jeunes dès 16 ans d'accéder à un service de semi-autonomie quand cette orientation est adaptée.

Le pôle autonomie

L'accompagnement des jeunes accueillis est exclusivement orienté vers l'autonomie et l'apprentissage des codes de la société pour favoriser une meilleure inclusion. Les axes de travail prioritaires sont la prise en compte de l'histoire du jeune, l'insertion socioprofessionnelle et la connaissance du droit commun. Le versant du soin est particulièrement travaillé tant au niveau psychologique que physique. L'aspect administratif pour les MNA est un point central pour leur permettre une régularisation aux alentours de leur majorité.

L'accueil modulable

La création du service d'accueil modulable émane de la demande de la Direction de l'enfance et des familles et voit le jour à l'été 2021. Cette création intervient dans le cadre de la restructuration du DAIS qui transforme le service d'accueil séquentiel et qui permet également de redéployer les ressources par la fermeture des places en collectifs MNA et la diminution de ces dernières au pôle autonomie.

Les axes de travail du l'accueil modulable du DAIS reposent sur les notions de sécurisation, d'accompagnement et de gestion de crise :

- Sécuriser en développant des modalités d'action qui permettent de sécuriser le maintien des enfants et des adolescents au domicile familial ;
- Accompagner en développant les compétences parentales pour permettre de travailler le contexte familial avec chaque acteur de la cellule familiale ;
- Gérer la crise en accueillant temporairement le mineur dans un lieu neutre pour apaiser le conflit et travailler un retour au domicile dans un délai raisonnable.

Spécificité

La problématique spécifique constatée est la demande d'accueil, de plus en plus fréquente, de jeunes avec des situations complexes mais surtout des prises en charge sanitaires et médico-sociales à adapter.

En plus de la difficulté familiale, sociale et/ou individuelle, nous accueillons des jeunes présentant des troubles de plus en plus sévères : troubles du comportement TED (Trouble Envahissants du Développement (orientation ITEP préconisée par la MDPH), problèmes importants de santé nécessitant un suivi strict (drépanocytose, diabète type 1), handicap (déficience avec troubles psy associés), troubles psychiques.

Les équipes sont confrontées à des prises en charge de plus en plus difficiles et sont ainsi de plus en plus sollicitées par les difficultés de ces jeunes : augmentation de la fatigabilité, adaptation aux modalités de prises en charges repensées, avec beaucoup d'accompagnements extérieurs et de demande d'hospitalisation pour certains

jeunes. Ces hospitalisations ne sont pas toujours appropriées du fait du manque de lieux sanitaires appropriés à la pathologie des jeunes (absence de psychiatrie ado).

Les éducateurs sont confrontés à une charge de travail plus importante et l'accompagnement des prises en charges est à repenser totalement par rapport à l'évolution des prises en charge complexes : handicap, pathologies, santé, etc.

Nous avons également une charge massive d'accueil de MNA depuis l'été 2023 et nous devons penser et retravailler les projets d'accompagnements pour des plus jeunes MNA (14/16 ans). Nous avons dû redéployer les moyens, les outils, les ressources humaines pour mettre en œuvre et adapter les accueils en hébergement collectifs de ces jeunes mineurs.

Faits marquants et réalisations

Cette année a encore été ponctuée de départs et d'arrivées. Les équipes se renouvellent au fur et à mesure en fonction des candidatures. L'internat peine toujours à trouver une équipe complète.

Cependant, les équipes restent impliquées et n'hésitent pas à proposer des activités, des sorties culturelles et sportives, des séjours aux jeunes.

Sport

Des activités extérieures sont proposées tout au long de l'année. Plusieurs jeunes bénéficient d'un abonnement à un club de sport (basket, foot, judo, piscine)...

Image de soi

Deux éducatrices ont mis en place un atelier socio-esthétique qui permet aux jeunes de profiter une fois par mois d'un atelier maquillage, soin des mains.



Elles ont mis en place cet atelier sur l'un des pavillons et souhaitent proposer à d'autres jeunes de la MECS d'en profiter également.

En complément de cet atelier, un projet d'atelier collectif pour 6 filles va être proposé en 2024 pour l'année avec la présence d'une intervenante spécialisée extérieure pour travailler l'estime de soi et la revalorisation de l'image de son corps.

Ce projet a pour but de lâcher prise par des soins de bien-être adaptés à chaque jeune.



Transfert

Un séjour de 5 jours a été organisé pour les jeunes durant l'été à Boeschepe, dans le département du Nord. Les jeunes ont pu profiter de quelques beaux jours, du site très accueillant et de la mer. Ils ont découvert le char à voile, se sont promener, se sont détendus dans le jacuzzi de la piscine municipale et ont bien mangé (barbecues, chamallows grillés au feu de bois dans le brasero).

Sorties culturelles

Plusieurs fois dans l'année, les MNA ont pu découvrir par le biais de sorties culturelles menées par la psychologue et des éducateurs, le patrimoine parisien et les musées.

MNA

Cette année, nous avons dû répondre à une demande urgente du Département par rapport à l'arrivée d'un flux massif de MNA à la fin de l'été. Nous avons ré-ouvert un dispositif de mise à l'abri de toute urgence (Despatys). Ce dispositif permet d'accueillir le temps de l'évaluation de minorité ou majorité les jeunes venant principalement de pays d'Afrique.

Dans la continuité, nous avons progressivement ouverts 2 internats collectifs MNA répondant ainsi à la demande du département pour permettre l'accueil de jeunes mineurs faute de places ailleurs. Ce déploiement a été intense et a demandé une énergie considérable aux équipes et aux cadres.

Portes ouvertes

Belle réussite pour les portes ouvertes du Service d'accueil modulable (SAM) le 20 avril dernier. Elles ont permis à nos hôtes d'accueillir 97 visiteurs. Ce fut l'occasion pour les professionnels du Tribunal pour Enfants, ceux du Conseil Départemental, les partenaires (services de milieu ouvert, services municipaux, CMP, CHRS, ...) et nos collègues de l'association de découvrir le service sous un angle différent et avec convivialité.

Prospectives

Les perspectives pour l'année 2024 sont principalement axées :

- Sur le développement des collectifs MNA (pérennisation des 2 dispositifs) ;
- La poursuite d'un accompagnement adapté selon les profils des jeunes accueillis au sein des services ;
- Le développement d'un service de semi-autonomie territoire afin de permettre aux jeunes du collectif de pouvoir basculer à 17 ans de travailler l'autonomie et la préparation aux 18 ans et/ou au contrat jeune majeur ;
- L'accompagnement des équipes au travers des changements à venir (déménagement de services, changement du public avec l'arrivée de situations de plus en plus complexes) ;
- La remise en état des sites (rénovations) ;
- Le déploiement plus stratégique des services transversaux (FLE, art-thérapie).

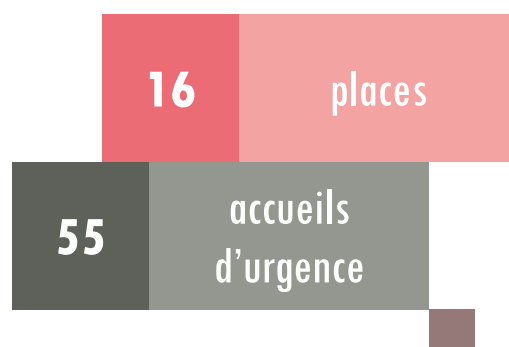




FAO | Foyer d'accueil et d'orientation

Créé en 1976 par Xavier Durand, à l'époque directeur de la COE (service d'action éducative à Dammarie-lès-Lys), le FAO était un projet novateur dans son concept : accueil d'urgence, 24h/24h et 365jours/365, séjours courts pour des mineur(e)s et jeunes majeur(e)s en difficulté.

Au fil des années, au-delà de l'urgence, deux missions ont été largement réfléchies, structurées : observation et orientation. Depuis 1976, les équipes successives sont restées fidèles aux principes fondateurs, apportant chacune sa contribution pour proposer, répondre au mieux aux difficultés personnelles et familiales des jeunes accueillis. Depuis le 1^{er} juin 2020, le FAO a intégré un nouveau pôle, favorisant ainsi la complémentarité et la cohérence des réponses apportées au public. Cette organisation doit permettre la transversalité des réponses éducatives, en s'appuyant sur la complémentarité des compétences de chaque établissement.



Problématique spécifique aux personnes accueillies

L'exercice 2023 permet d'observer une évolution de la typologie du public accueilli au sein du FAO.

Au premier semestre 2023, nous sommes dans la continuité de 2022, c'est-à-dire une moyenne d'âge des jeunes accueillis, qui se situe entre 15 et 16 ans environ. Plus particulièrement, le FAO accueille beaucoup de jeunes en situation de rupture familiale liée à des dysfonctionnements de type maltraitances, abus ou délaissements. Nous avons une augmentation des demandes pour des fratries et en adéquation avec la loi Taquet, nous essayons d'y répondre favorablement. Durant cette année, nous avons accueilli quatre fratries ; deux fratries de deux frères et une fratrie de trois, deux sœurs et un frère et une fratrie de deux, une grande sœur et son frère. Le FAO observe une demande considérable de fratrie pouvant aller jusqu'à six de la même famille. Par manque de place et en raison de son profil (trop jeune), nous n'avons pas pu tous les accueillir.

Nous avons également été très sollicités pour des adolescents entre 13 et 17 ans qui ont été victimes de violences intrafamiliales et/ou d'une grande précarité sociale. Les jeunes accueillis ont été confiés dans un souci de protection d'un environnement très précaire avec des situations familiales fortement dégradées en lien avec des conflits parentaux exacerbés.

De plus, nous constatons une évolution du public avec des troubles psychiatriques. D'autres problématiques s'ajoutent à ce type de public déjà fragilisé. Nous retrouvons l'emprise : les réseaux de prostitutions, les réseaux sociaux (mal utilisés et mal compris), la toxicomanie et d'autres... Nous constatons une augmentation de ces phénomènes.

Faits marquants et réalisations

Durant cette année 2023, l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-et-Marne a connu à de nombreuses reprises une saturation de ses dispositifs d'accueils. Le FAO reçoit autant de demandes d'accueils mais ne peut pas y répondre car les orientations sont elles aussi bloquées.

Nous avons renforcé nos compétences sur le Logiciel SIL'AGE. Ce dernier permet l'informatisation du dossier de l'usager. Elle reste une des principales avancées dans la prise en charge du jeune au FAO. Ce logiciel est un atout supplémentaire dans le suivi efficace du jeune, il contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre de service du FAO. Toute l'équipe pluridisciplinaire est au fait des enjeux de la numérisation et l'informatisation des documents des usagers. Néanmoins, des questionnements ont été soulevés notamment sur le « tout numérique ». Nous avons constaté l'importance d'avoir un support papier lors de panne informatique.

Nous avons commencé un approfondissement de la démarche qualité. Nous avons été formés au logiciel AGEVAL pour répondre aux mieux aux nouvelles évaluations externes et aux critères impératifs. Une éducatrice spécialisée référente qualité a été nommée depuis juillet 2023 et un nouvel éducateur coordinateur a pris place. Cela peut représenter une nouvelle forme de prise en charge au bénéfice des usagers.

En avril 2023, nous avons participé à la visite de Mme Charlotte Caubel, secrétaire d'État en charge de l'enfance auprès de la première ministre. Cela a permis à l'ensemble des collaborateurs du FAO de faire un pas de côté pour visualiser l'ensemble de nos actions menées. Cette journée a été enrichissante pour les jeunes et l'équipe interdisciplinaire, cela a permis de valoriser nos missions auprès des bénéficiaires.

L'année 2023 a été riche en faits marquants, elle est à l'image de notre société qui est en perpétuelle évolution

Depuis septembre 2023, l'équipe est pratiquement au complet avec l'arrivée de 3 nouveaux professionnels.

Nous constatons l'apport bénéfique d'une éducatrice en contrat d'apprentissage et des stagiaires (6 en 2023), éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs. Ces derniers amènent une fraîcheur et une autre vision de la prise en compte des usagers. Il serait intéressant de consolider le partenariat avec les IRTS ou IRFASE ceci dans l'objectif également de faciliter le recrutement.

Prospectives

Le FAO affirme et consolide sur l'année 2023 ses missions, à savoir l'accueil d'urgence pour des mineurs, âgés de 2 à 18 ans et plus, primo arrivants et situations complexes sur le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous identifions les besoins d'accueil d'urgence d'un public plus fragilisé psychologiquement et socialement. Nous pouvons nous appuyer sur des exemples concrets pour illustrer les problématiques observées qui engagent le FAO dans un processus d'adaptation permanent.

Des groupes de travail ont été mis en place pour améliorer la qualité d'accueil des bénéficiaires au sein du pôle.

Il est nécessaire d'avoir une réflexion créatrice sur des modes de prise en charge innovants pour répondre au plus près aux besoins des usagers ainsi qu'aux nouvelles problématiques émergentes.

Enfin, au niveau du pôle, à l'approche de l'évaluation du SAV, prévue début 2025, l'année 2024 sera consacrée au pilotage de la démarche qualité, afin d'assurer la conformité aux attendus HAS ainsi que sensibiliser et former l'équipe aux enjeux de la qualité pour favoriser l'amélioration continue et l'évolution constante des pratiques.



La Maison du Saut du Loup

La Maison du Saut du Loup (MSL) accueille des jeunes particulièrement en difficulté du point de vue de leurs parcours, ruptures répétées, parcours discontinus. Il s'agit de proposer un accueil adapté aux problématiques pour des jeunes instables afin d'interrompre la succession de placements et de ruptures.

Ces enfants et adolescents sont souvent atteints de fragilités dont les plus manifestes et les plus fréquentes sont :

- Un contrôle extrêmement difficile de leurs émotions ;
- Une très faible estime de soi ;
- Une détresse existentielle et une forte quête affective ;
- Un mode relationnel où soit l'affrontement défensif domine, soit le repli défensif est privilégié ;

13

jeunes suivis

- Un rapport perturbé à la temporalité, troubles cognitifs ;
- Un brouillage dans la représentation des places et dans les rôles des membres de la famille ;
- Une intolérance à la frustration ;
- Et enfin parfois, une instabilité motrice et psychique.

En 2023, l'ensemble des enfants bénéficient d'une notification MDPH avec des orientations en IME-ITEP-SESSAD.

Problématiques spécifiques

En 2023, l'ensemble des jeunes accueillis à la MSL bénéficient d'une notification MDPH avec des orientations en IME-ITEP-SESSAD.

Ils ont tous un traitement en lien avec leur pathologie psychiatrique avérée ou non, identifiée par les traumatismes psychiques très précoces. Ils sont pour la plupart suivis par un médecin psychiatre. Leurs besoins d'accompagnement spécifique ou de soin psychique est très élevé. Une approche globale de la santé de ces jeunes est primordiale du fait de leur grande vulnérabilité qui s'ajoute à la période de l'adolescence. Il est à noter que ces troubles ne sont pas irréversibles.

La souffrance causée par ces troubles n'est jamais de l'ordre de la crise de l'adolescence simple.

La difficulté est d'accompagner le jeune vers le soin et par la tendance d'un certain nombre de services de pédopsychiatrie à pratiquer un tri du fait de la domiciliation du secteur. La prise en charge de ces mineurs doit s'appuyer sur la détection vers l'inclusion.

De par leurs problématiques complexes et ses répercussions sur le quotidien, la gestion de leurs émotions, le développement de liens avec les autres... les éducateurs sont très vigilants à l'équilibre des groupes.

Cette question est de plus en plus prégnante dans les questions liées à l'organisation du service, au recrutement RH et aussi dans l'objectif de répondre à un accompagnement de qualité et plus individualisé des enfants en situation de handicap.

Faits marquants et réalisations

Au 1^{er} janvier 2023, nous avons 11 mineurs accueillis à la MSL, répartis sur les 2 unités (MSL et pavillon). Au regard de la situation décrite ci-dessus, sur l'année 2023 nous avons réalisé 2 accueils, entre janvier et mars 2023. Ces accueils concernent un mineur de 10 ans et demi, qui est arrivé en février 2023 et qui est toujours accueilli à la MSL et 1 mineur de 16 ans qui a bénéficié d'un retour

en famille 6 mois après son arrivée. Par ailleurs, il y a eu 6 orientations en 2023, dont 4 retours en famille. Les 2 autres mineurs ont été exclus, suite à des passages à l'acte violent envers les professionnels.

Les travaux de peinture intérieurs ont eu lieu en 2023, qui ont rendu le lieu plus accueillant. En 2023, 8 mineurs ont

participé à un séjour en mars d'une durée d'une semaine, dans le Jura. L'année 2023 n'est pas représentative, le taux d'absentéisme des professionnels n'ayant pas permis de réaliser d'autres transferts, notamment durant l'été. 4 mineurs ont bénéficié d'un séjour en colonies de vacances. Nous privilégions des dispositifs spécialisés dans le handicap et les troubles du comportement (« J'interviendrai »).

Dans un contexte associatif post crise, la direction de La Maison du Saut du Loup a porté la nécessité de faire évoluer les pratiques professionnelles en engageant une démarche qualité. L'équipe de direction s'est enrichie de compétences issues du secteur médicosocial, aguerrie à cette démarche.

Pour favoriser l'accompagnement des professionnels et anticiper d'éventuelles résistances aux changements, la direction a sollicité l'expertise du CREAI Île-de-France en juin 2023. Les disponibilités des intervenants ont permis

un démarrage en fin d'année 2023, accompagnement mené jusqu'en avril 2024. L'équipe éducative, qui était déjà en difficulté, compte tenu de la prédominance des pathologies psychotiques des enfants accueillis, a été déstabilisée. Déjà fin 2022, de nombreux événements indésirables concernant des abus sexuels entre jeunes avaient mis à mal l'équipe.

L'absence de professionnels soignants permettant une pluridisciplinarité dans l'analyse des besoins de ces jeunes a mis en évidence les écueils du projet de la MSL.

Dans ce contexte de difficultés de prises en charge associées à des accusations, fin juin 2023, de la part de certains jeunes, le Département a mis en demeure la Maison du Saut du Loup d'analyser et de traiter ces problématiques. C'est ce que la direction de la MSL a fait en portant un plan d'actions conforme aux injonctions départementales, qui se poursuit en 2024.

Prospective

La Maison du Saut du Loup réaffirme ses missions, à savoir l'accueil de jeunes garçons mineurs en situation complexe.

2023 a été marquée, de manière significative, par des arrêts maladies et le climat social tend à se dégrader. Notre analyse nous permet de faire plusieurs hypothèses et nous ne pouvons pas nier que les problématiques des jeunes accueillis ont beaucoup évolué puisqu'aujourd'hui tous les jeunes ont des notifications MDPH avec des orientations en IME ou ITEP et relèvent de prises en charge en pédopsychiatrie. Les projets de soin doivent être au cœur de la prise en charge à la MSL.

L'autorité de tarification partage notre réflexion quant à la nécessité de privilégier une petite unité de vie. Le BP 2024 a proposé une activité à 8 jeunes.

Un groupe de travail au sein du pôle a été mis en place afin de :

- Former l'ensemble des salariés du pôle à la démarche qualité et aux attendus de la HAS. Cela permettra de développer une approche centrée sur la personne avec pour valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir de la personne, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements, la réflexion éthique des professionnels ;
- Diversifier notre offre par la mise à disposition ou le partage de personnels et de compétences, pour améliorer la qualité de notre réponse aux problématiques. (Situations complexes ...). Réfléchir

à des méthodes innovantes d'accompagnement pour répondre aux besoins du territoire ;

- Favoriser la formation des professionnels sur les problématiques actuelles et méconnues (réseaux sociaux, emprise psychologique, nouvelles addictions, prostitution, questionnement du genre...);
- Mobiliser l'ensemble des ressources associatives et du territoire disponible pour permettre le maintien de l'accompagnement des jeunes et éviter les ruptures de parcours.

Au regard des enjeux importants de développer une qualité d'accompagnement, une continuité des parcours et de répondre aux besoins évolutifs des personnes accueillies de notre territoire, il est essentiel de sensibiliser les acteurs du pôle aux demandes des politiques publiques, de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité d'intervention et de l'accompagnement.

Il sera nécessaire d'établir un plan d'action concernant ce thème. C'est un sujet majeur, qui entraînera une modification de la vision globale des métiers, ainsi qu'un réajustement des pratiques professionnelles et des savoir-faire.

La question du développement durable dans nos ESMS sera également un axe prioritaire à mettre en place afin de mener une politique de santé globale qui inclut l'ensemble des déterminants de la santé dont ceux liés à l'environnement.



La Haute Bercelle

La raison d'être de la Haute Bercelle est d'accueillir pour un temps des jeunes filles en difficultés sociales, affectives, familiales, dans un lieu de vie accueillant et sécurisant, et d'être à leur écoute pour leur assurer des conditions de vie dignes, qui répondent à leurs besoins. Et de les accompagner vers leur vie d'adulte de sorte qu'elles puissent s'insérer au mieux dans la société, par le travail et le logement, mais aussi trouver à s'épanouir dans leurs relations sociales, affectives et familiales.

Ce travail ne peut être efficace que s'il est construit et mené avec elles et qu'il répond à leurs besoins et attentes. Il en est ainsi de la formalisation de leur projet individuel, dont l'élaboration donne lieu à un véritable travail de co-construction entre les

20

places

32

accompagnements

professionnels et la jeune fille, si possible en lien avec sa famille.

Cette démarche réclame un minimum de connaissance réciproque, c'est pourquoi la loi du 2 janvier 2002 prévoit qu'il soit formalisé dans les six mois qui suivent l'arrivée de la jeune fille.

D'autre part, pour être dynamique, la démarche réclame l'implication de toutes les ressources de l'institution. Nous avons donc élaboré un protocole qui prévoit plusieurs concertations.

Problématique spécifique aux personnes accueillies

La Haute Bercelle accueille 20 jeunes filles âgées de 16 à 21 ans, à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, à qui ces jeunes sont confiées :

- par le juge pour enfants dans le cadre d'ordonnances de placement provisoire décidées au titre de l'article 375 du Code civil, qui dit que « si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public » ;
- par les parents ou détenteurs de l'autorité parentale, dans le cadre d'un placement administratif (accueil provisoire) ;
- à la demande de la jeune fille elle-même, dans le cadre d'un contrat jeune majeure.

Ces placements découlent de difficultés familiales lourdes (maltraitance, carences éducatives) ou de l'absence pure et simple des parents (mineures isolées, ou orphelines).

En 2023, il y a eu 12 admissions pour 11 sorties, dont 4 accueils de quelques jours seulement (dépannages).



Faits marquants et réalisations

Des activités continuent de structurer la prise en charge avec notamment :

- Médiation artistique ;
- Le Shiatsu animé ;
- Sorties culturelles : animées par différents professionnels ;
- Groupes de paroles animée par la psychologue et éducateurs ;
- Les après-midi cueillette ;
- La médiation animale ;
- Soirée des diplômées.

Le 19 octobre 2023, la cérémonie de remise des diplômes a marqué un temps fort à La Haute Bercelle. Chaque jeune femme a reçu une invitation formelle et une affiche a été placée dans l'établissement pour assurer une diffusion générale de l'annonce de l'événement. L'invitation s'étendait à toutes les jeunes femmes accueillies, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe et à la direction, réunis autour d'un buffet préparé par les professionnels.

Sortie Roi Lion

Pour marquer la clôture de l'année, Samba Gueye et Aurélie Moisan ont organisé une sortie le 28 décembre 2023 au Théâtre Mogador à Paris pour assister au spectacle Le Roi Lion. Chaque jeune femme a reçu une invitation, et six d'entre elles ont participé.

Sil'Age

En 2023, c'est la deuxième année que nous utilisons le logiciel Sil'Age, qui intègre des outils auparavant séparés : cahier de liaison, agenda et dossier de l'utilisateur.

Stagiaires

Qu'ils soient en formation d'éducateur spécialisé, de moniteur éducateur, ou de technicien en intervention familiale et sociale, ils contribuent à apporter du dynamisme et de l'originalité dans la vie quotidienne des jeunes femmes.

Formations

En 2023, nous avons poursuivi les sessions d'analyse des pratiques pour l'équipe éducative avec un intervenant extérieur. D'autre part :

- 6 professionnels ont participé à une formation sur site concernant les risques d'incendie ;
- 2 professionnels ont été formés aux secours au travail ;
- 1 professionnel a été formé comme référent bientraitance ;
- 1 professionnelle a été formée comme référente qualité ;
- 1 professionnelle a bénéficié d'une formation sur le budget ;
- 2 professionnels élus au CSE ont participé à 2 formations en lien avec leur mandat.



Prospective

Les studios

Nous avons pu, ces dernières années, expérimenter des accueils directement en studio de jeunes femmes pour qui le passage par le collectif ne paraissait pas indispensable, et constater qu'un lien éducatif de qualité pouvait « prendre » entre ces jeunes et l'équipe de la Haute Bercelle. Mais nous savons aussi que pour d'autres jeunes femmes le passage du collectif au studio peut être difficile, parce que la solitude peut engendrer des difficultés pour adopter des rythmes ou accomplir des tâches quotidiennes qui sont autrement à leur portée. Nous sommes parfois amenés à décider d'un retour dans la maison de jeunes femmes après seulement quelques semaines passées en studio, ce qui peut être momentanément perçu comme un échec.

C'est pourquoi nous réfléchissons depuis un certain temps déjà à la possibilité de proposer une formule intermédiaire, en nous dotant d'un ou deux appartements qui pourraient chacun accueillir deux jeunes femmes en accession au studio individuel. L'appartement serait ainsi un premier palier vers l'autonomie, exigeant comme l'est le studio mais plus sécurisant pour les jeunes femmes.

Le « prendre soin »

Nous allons bien sûr poursuivre en 2024 les activités de médiation artistiques, de shiatsu, et d'accompagnement au sport. Nous allons aussi pérenniser les approches de type groupes de paroles.

Nous faisons aussi le constat que nous sommes en permanence confrontés (mais à des degrés variables selon les périodes) à des jeunes femmes qui consomment du cannabis, et parfois des produits plus forts et plus dangereux. C'est une problématique complexe dans

la mesure où elle touche tout à la fois la transgression du règlement de fonctionnement (horaires de sortie, comportements interdits), la délinquance (détention et usage de produits illicites), et la santé (addiction, automédication, dépression).

Nous allons donc nous efforcer de diversifier nos interlocuteurs (Le Carrousel et Addiction France) et notamment de trouver une ou des structures médicalisées (cure de désintoxication) pour permettre à des personnes dépendantes de *décrocher* de la drogue même s'il ne s'agit encore *que* de cannabis. Nous souhaitons également :

- Former l'ensemble des salariés du pôle à la démarche qualité et aux attendus de la HAS. Cela permettra de développer une approche centrée sur la personne avec pour valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir de la personne, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements, la réflexion éthique des professionnels ;
- Favoriser la formation des professionnels sur les problématiques actuelles et méconnues (réseaux sociaux, emprise psychologique, nouvelles addictions, prostitution, questionnement du genre...);
- Mobiliser l'ensemble des ressources associatives et du territoire disponible pour permettre le maintien de l'accompagnement des jeunes et éviter les ruptures de parcours ;
- Il sera nécessaire de s'ouvrir, de communiquer nos missions et actions aux collectivités locales pour permettre une ouverture et créer des interactions avec les ressources du territoire.

Développement durable

La question du développement durable dans nos ESMS sera également un axe prioritaire.



SAV | Service d'accueil en ville

Le Service d'Accueil en Ville accueille des jeunes parents de 17 à 21 ans, seul ou en couple, avec enfant(s). Une dérogation est possible jusqu'à 25 ans lorsqu'un des enfants a moins de trois ans. Le SAV dispose de 19 appartements individuels situés dans la commune de Melun et ses environs. Le service effectue un accompagnement global auprès de ces familles dans des logements en semi-autonomie. Pour les jeunes parents, l'orientation vers le SAV peut être initiée par l'Aide Sociale à l'Enfance dans un cadre administratif ou judiciaire (contrat jeune majeur, accueil provisoire ou ordonnance de placement provisoire) ; mais également, depuis janvier 2023, sans mesure ASE dans le cadre d'un accueil parent(s)/enfant(s).

Les missions principales du Service d'Accueil en Ville sont d'accompagner des jeunes parents et leur(s) enfant(s) durant la grossesse, la naissance, le post-accouchement, la petite enfance et la parentalité. Le service les soutient dans ces étapes qui vont considérablement changer leur quotidien et leurs projets. L'accompagnement, formalisé dans le projet de la famille qui leur est proposé, est général et s'adapte à la singularité et aux besoins de chacun.

38 places

56 jeunes femmes suivies

Problématique spécifique aux personnes accueillies

Depuis quatre années, le SAV constate une évolution des demandes d'admissions de la part de familles composées d'un couple avec enfant(s) ou d'un parent avec plusieurs enfants. Ce changement impacte l'organisation de travail et en modifie le rythme. Cette évolution a continué en 2023.

Cette augmentation de nombre de personnes accompagnées ne permet plus la même qualité de travail. Le travail est décuplé (administratif, santé, relogement, accompagnement quotidien...). En 2023, une mesure nouvelle est venue compléter l'équipe éducative : la possibilité d'embaucher à mi-temps une AES (accompagnante éducative et sociale). Concernant

les démarches administratives, les plus complexes sont celles liées au relogement et aux parcours de régularisations. Une proposition de mesure nouvelle pour une assistante sociale a été faite au BP 2024 et viendrait compléter l'équipe.

Depuis janvier 2023, notre agrément a évolué vers la possibilité d'accueillir des familles sans mesure ASE, dans le cadre d'un accueil parent(s)/enfant(s). En 2023, nous recensons plus de la moitié des familles accueillies dans ce cadre.

Faits marquants et réalisations

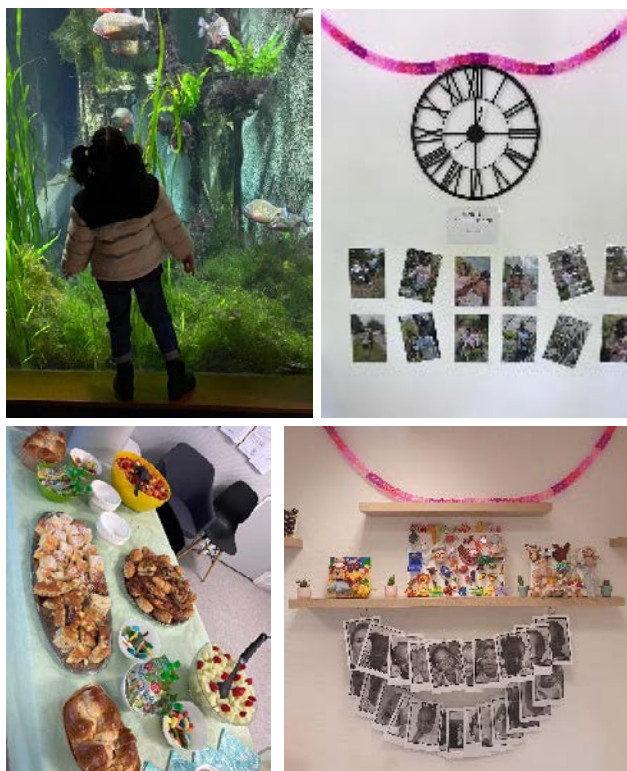
En lien avec l'évolution du nombre de personnes accueillies depuis plusieurs années, la charge de travail administratif pour l'équipe est également en constante augmentation. Cette réalité impacte également la qualité des accompagnements, le nombre d'interventions à domicile et les temps en proximité avec les familles qui sont amoindris. Malgré cette charge de travail, en 2023, l'équipe éducative s'est dégagée plus de temps que les années passées pour prioriser des activités, des sorties, des ateliers de prévention. En 2024, le budget prévisionnel a prévu une assistante sociale à temps plein pour venir pallier cette augmentation.

L'année 2023 a été l'année de la nouveauté concernant les activités. Des temps spécifiques y ont été dédiés et institutionnalisés comme la journée de l'enfant, le mercredi, une fois par trimestre. Celle-ci a eu lieu trois fois en 2023 : le 1^{er} février, le 12 avril et le 4 octobre. Toute l'équipe est mobilisée et aucun autre rendez-vous n'a lieu sur ces temps privilégiés. Lors de ces trois journées, les familles ont pu bénéficier de diverses activités : une chasse aux œufs en forêt de Fontainebleau avec des déguisements et une histoire, une sortie à Winnoland, une journée au Lac d'Orient, deux sorties au théâtre pour enfants, un atelier musique ou encore un théâtre inversé. Ces temps sont un vrai succès et permettent autant aux équipes qu'aux familles de sortir de leur quotidien. Pour 2024, l'objectif des journées de l'enfant sera d'y ajouter des thèmes comme par exemple une journée papa/enfants et une journée jeux sensoriels et éducatifs à domicile.

Week-end à Saint-Malo

En janvier 2023, un transfert a eu lieu à Saint-Malo le temps d'un week-end. Accompagnées par deux éducatrices, trois familles ont bénéficié de ces quelques jours de découvertes.

En 2023, et dans le cadre de sa formation en alternance, l'apprentie monitrice éducatrice a organisé un projet intergénérationnel qui s'est déroulé sur plusieurs mois, avec la maison de retraite du Mée-sur-Seine. Ce projet a permis à plusieurs enfants de partager des temps de créativité et un goûter avec les personnes âgées.



Tout au long de l'année, des temps conviviaux et festifs ont également eu lieu, permettant de regrouper les familles et partager des moments :

- Une exposition photo au SAV en juin 2023, permettant d'exposer les photos prises tout au long de l'année scolaire 2022/2023 et de clôturer l'année ;
- Un vide-dressing au SAV en septembre 2023, permettant aux familles de donner des vêtements trop petits à d'autres familles. Cette journée a mis en avant la paire-aidance entre les parents ;
- Un goûter d'Halloween en octobre 2023 au SAV a permis de rassembler petits et grands autour de crêpes, bonbons et chocolats chauds ;
- La fête de l'hiver sur le thème du cirque en décembre 2023, a regroupé quasi toutes les familles et a permis la distribution des cadeaux par le Père Noël autour d'un joli sapin. Cette journée a également été rythmée par plusieurs activités, proposées par les éducateurs sur le thème du cirque : jonglage, photos devant une grande toile du cirque, maquillages de clowns, chamboule tout et tatouage éphémère sur le thème du cirque.



En 2023, de nouveaux partenariats ont été initiés. Ces projets ont pu voir le jour et être maintenus dans le temps, notamment grâce à la création des missions de coordination qui ont été attribuées à un éducateur spécialisé déjà en poste au SAV.

Prospective

Le SAV est maintenant bien identifié par les divers partenaires et les MDS d'Île-de-France, notamment dans ses modalités de prises en charge, ses possibilités d'accompagnements et ses spécificités.

Du côté de l'éducatif, en 2024 seront maintenues les journées de l'enfant une fois par trimestre, afin de continuer de mettre en valeur l'intérêt de l'équipe éducative pour les droits de l'enfant et les bienfaits pour les familles, qui dans un service de semi-autonomie ne bénéficient pas au quotidien d'activités parent(s)/enfant(s). Un nouveau temps sera également institutionnalisé en 2024, celui des groupes de parole à thème un lundi tous les deux mois. Ce temps sera animé par la psychologue avec un autre membre de l'équipe.

Concernant les logements, dans la continuité de 2023, le SAV continuera à résilier les baux des appartements situés dans des quartiers difficiles ou vétustes. L'objectif est de sortir autant que possible de l'agglomération melunaise afin de faciliter l'obtention des modes de garde dans les villes limitrophes. Sur 56 personnes accueillies en 2023, 6 ne bénéficiaient pas d'une prise en charge financière et correspondaient aux compagnons. Cependant, le SAV accompagne les deux parents de la même manière, de ce fait, en 2024, un prix de journée par personne accueillie sera sollicité dès l'admission.

Pour la partie de l'équipe éducative, deux mesures nouvelles ont été sollicitées au BP 2024 : le complément à temps partiel de l'AES et un temps plein d'assistant de service social (ASS) notamment pour faire face aux difficultés rencontrées par l'équipe concernant les parcours de régularisation et les relogements. En 2024, le SAV a pour projet d'initier les familles à leur consommation d'eau et d'électricité afin de les responsabiliser et leur faire prendre conscience de l'impact écologique et économique. Ce travail, en lien avec l'équipe de l'AESF, sera mis en place à travers des ateliers émanant de leur consommation réelle. Concernant la formation, le SAV identifie le besoin d'être formé aux évolutions des lois concernant la régularisation administrative, les parcours de logement et l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales.

L'équipe éducative est également en demande d'outils de prévention permettant l'évaluation des risques pour les enfants. Enfin, à l'approche de l'évaluation du SAV, prévue début 2025, l'année 2024 sera consacrée au pilotage de la démarche qualité, afin d'assurer la conformité aux attendus de la HAS, ainsi que pour sensibiliser et former l'équipe aux enjeux de la qualité, pour favoriser l'amélioration continue et l'évolution constante des pratiques.



Le Mardanson

178

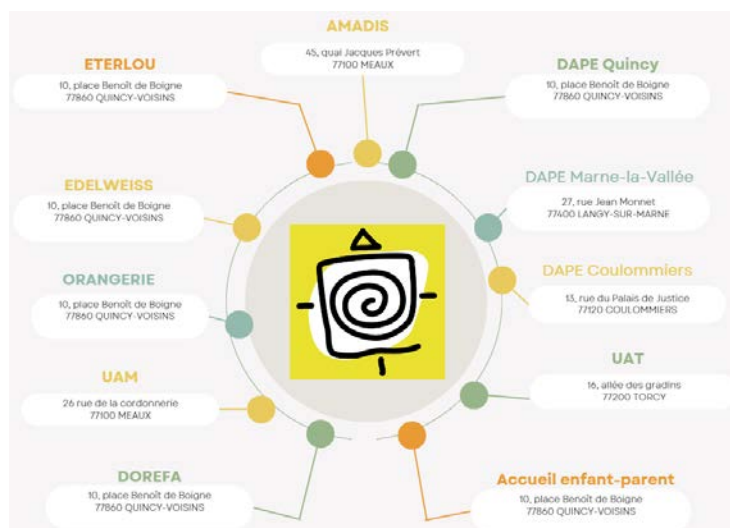
places

Le Mardanson est un dispositif d'hébergement éducatif diversifié de l'ADSEA 77 implanté dans le nord du département de Seine-et-Marne. L'établissement inscrit son action dans une logique de territoire, et dispose ainsi de 11 unités éducatives organisées selon l'âge des jeunes à accueillir (cf. schéma ci-contre).

Le site de Quincy-Voisins héberge également l'école interne, le pôle santé, le pôle scolaire, le pôle sportif, ainsi que tous les services administratifs et logistiques.

Le Mardanson a pour principale mission d'accueillir, dans les cadres administratif et judiciaire (article 375 du Code civil), des enfants, adolescents, jeunes majeurs, en danger ou en risque de danger dans leur évolution personnelle, familiale et sociale. Le Mardanson s'adresse à des garçons et filles âgés de 0 à 21 ans dans le cadre d'accueils pérennes, séquentiels, relais et modulables.

Cet établissement se positionne en acteur dans le parcours de chaque jeune, grâce à des équipes pluridisciplinaires qui mènent des accompagnements socio-éducatifs à partir d'un travail de proximité et de quotidienneté. Le placement est porté par les professionnels comme un passage, le plus court



possible, dans le parcours du jeune. Dans ce cadre, Le Mardanson est à ce jour en capacité de proposer à ces jeunes une approche globale de leur placement en mêlant prévention, éducation, pédagogie, soutien à la parentalité, et accompagnement social et professionnel pour les grands adolescents notamment.

La prise en charge au Mardanson

La qualité de notre prise en charge réside dans une connaissance approfondie des situations individuelles, la poursuite d'objectifs partagés, et une communication efficace et constante.

Afin de répondre aux besoins des jeunes en fonction de leurs projets individualisés, nous travaillons en lien avec un réseau et des partenaires nombreux dans des domaines variés tels que le soins (hôpitaux, PMI, SESSAD, CMP, les professionnels en libéral), la scolarité (les établissements scolaires, la MDPH), l'orientation professionnelle (CIO, Mission locale, milieu associatif), et l'ouverture vers l'extérieur (clubs, sportifs, médiathèque).

Nos partenaires privilégiés sont les MDS avec qui nous devons travailler en étroite collaboration dans l'intérêt des enfants.

Faits marquants et réalisations

Nous ne saurions commencer cette partie sur les faits marquants de l'année 2023 sans évoquer le travail remarquable effectué par l'équipe de coordinateurs du Mardanson pour faire vivre la transversalité entre les équipes et les jeunes pris en charge.

En 2023, 4 actions (kermesse, chasse aux œufs, Halloween et fête de fin d'année) ont été menées au plus grand bonheur des petits...et des grands !



345

filles et garçons
accompagnés

La mise en place de séjours éducatifs



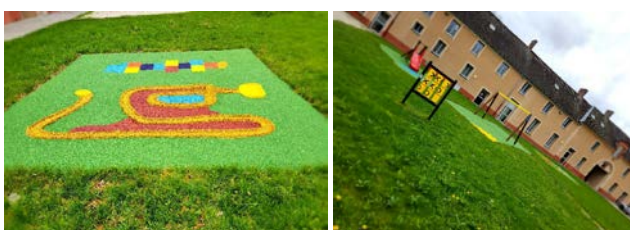
Les équipes éducatives du Mardanson ont mis en œuvre pas moins de 9 séjours au bénéfice des enfants accueillis. Ces temps sont incontournables dans la prise en charge. En effet, voyager ensemble enrichit la qualité des relations au sein du groupe. Éloignés du cadre scolaire et des contraintes habituelles, les enfants et les professionnels ont pu, pendant ces moments forts, interagir de manière plus spontanée et authentique. Cette dynamique différente a favorisé une complicité accrue, une ouverture d'esprit et une curiosité pour le nouvel environnement, contribuant ainsi à un partage culturel et émotionnel intense.

Développement du partenariat

La Mairie de Meaux nous a soutenu pour bénéficier de 438 tickets loisirs auprès de la Région Île-de-France d'une valeur unitaire de 6 € pour des activités sur des bases de loisirs. 64 jeunes du Mardanson ont pu en bénéficier en 2023.

Développement du mécénat

Un travail en lien avec le réseau APM nous a permis de bénéficier d'une installation d'une aire de jeux pour les jeunes dans la cour du Mardanson.



Fondation PSG

Grâce au réseau professionnel interne, nous avons bénéficié sur cette année d'un très beau partenariat avec la Fondation PSG. Ce n'est pas moins de 32 enfants du Mardanson qui ont pu participer à des matchs de handball, à une action de cantine solidaire, à des entraînements de football du PSG, et à l'accompagnement de footballeurs sur la pelouse du Stade de France pour un match de la ligue 1 (un jeune d'Éterlou a eu la chance de tenir la main de Lionel Messi !).



Mise en place du Comité de Vie Sociale (CVS)

En 2023, les élections des représentants du CVS ont eu lieu, permettant ainsi de démarrer les premières réunions sur cette année.

Prospectives

Le Mardanson s'est fixé 6 objectifs pour l'année 2024, que ce soit en lien avec la qualité de la prise en charge des jeunes accueillis mais également par la valorisation de ses ressources humaines sous divers aspects :

- Finaliser l'évaluation externe et perpétuer la démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- Faire vivre les instances de participation des jeunes, comme le CVS ;
- Finaliser la réactualisation du projet d'établissement ;
- Développer notre stratégie partenariale au bénéfice de la qualité de prise en charge des jeunes accueillis ;
- Valoriser nos ressources humaines en favorisant notamment l'accès à la formation, le soutien à la qualification, et l'accompagnement des professionnels face à la prise en charge des publics accueillis ;
- Améliorer la qualité de vie au travail.



Le Coudray

Depuis 1951, le Coudray assure une mission d'accueil, de protection, d'éducation, d'orientation et de santé. Les différentes interventions concourent à proposer et garantir un lieu accueillant et rassurant qui s'inscrit dans le parcours singulier de chaque enfant accueilli. Cela passe par un soutien, un accompagnement quotidien des enfants qui vise le développement psycho-affectif, l'épanouissement, la socialisation et la citoyenneté.

Le Coudray est un centre éducatif spécialisé accueillant garçons et filles de 6 à 14 ans sur trois groupes d'hébergement (35 places) et sur un dispositif d'accueil modulable (18 places), confiés à l'établissement sous mandat par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les enfants accueillis au Coudray ont subi de nombreux traumatismes à travers un parcours de vie souvent chaotique, ayant vécu durant l'enfance des situations de carences massives au plan affectif, éducatif, psychologique. Ces enfants victimes de *violences* présentent pour certains des difficultés comportementales, voire des troubles du comportement ainsi que des difficultés cognitives et scolaires associées, qui nécessitent une prise en charge spécifique, des réponses croisées au plan psychologique, psychiatrique, médical, éducatif, scolaire, avec reconnaissance MDPH.

18

places en accueil éducatif modulable

35

nouveaux accueils sur l'année

35

places en internat

57

enfants suivis en 2023

Faits marquants et réalisations

L'accueil modulable a une capacité de suivi de 18 mesures, elle a connu un début difficile mais a su progresser d'année en année, et pour la première fois depuis son ouverture, nous sommes à fin 2023 au complet sur cette unité.

Sensibilisation sportive

Un après-midi de sensibilisation aux activités physiques a été organisé au gymnase Pierre Lespiat en collaboration avec l'école multisports de Melun. Le but était de rappeler que le sport procure une multitude de bienfaits et que l'exercice régulier d'une activité protège la santé, améliore la condition physique et permet d'être en forme au quotidien.

Ouverte à tous les enfants et adultes du Coudray, cette journée a connu un réel succès. Chacun s'est vu proposer 4 ateliers regroupant 2 tests physiques par atelier.

Nous avons évalué la force, l'endurance, l'équilibre et la souplesse (recommandation DDJS). L'investissement, l'enthousiasme, la bonne humeur ont rythmé la session. L'objectif était de mettre en avant les capacités et les potentialités de chacun. Après avoir été évalués par les éducateurs sur toutes les épreuves, les participants ont répondu à un petit questionnaire sur leur alimentation. Toutes ces données ont été regroupées dans un passeport forme indiquant un indice de forme sur 100 points qui a été remis à chacun d'entre eux ainsi qu'une médaille et quelques conseils à suivre au quotidien.

Cette journée sportive s'est clôturée par la dégustation d'une petite collation avec jus d'orange bio et barres de céréales et sur un message très simple :

Profitez de chaque occasion de la vie quotidienne pour devenir actif et BOUGER !

Les transferts ont pu reprendre, il n'y en avait pas eu depuis la période de covid-19

6 enfants accompagnés de leurs éducateurs ont pu visiter la ville de Poitiers et profiter du voyage pour découvrir le Futuroscope. Ils garderont plein de souvenirs de cette escapade.



Les enfants ont pu assister à un match de Football



Activité jardinage



Journée de la bientraitance

Le 6 octobre 2023 s'est déroulée au sein de la MECS du Coudray une journée de réflexion et de travail sur le thème de la bientraitance.

L'objectif de cette journée était d'engager une réflexion collective sur la bientraitance afin de mettre en place un accompagnement qui soit le meilleur possible pour l'enfant.

Difficultés de recrutement

Difficulté importante de recrutement sur 2023 notamment sur les postes de : travailleurs sociaux, agent technique, infirmière.

En 2023, nous avons reçu 96 candidatures. 49 candidats ont bénéficié d'un entretien nous en avons retenu 7 dont 6 qui sont toujours en poste aujourd'hui.

En juillet 2023 la maison d'enfants du Coudray a réalisé un audit interne. Ce fut une étape importante dans notre engagement envers la qualité et la conformité. Précédé de mois de préparation minutieuse, il a été le fruit d'une collaboration étroite entre tous les professionnels du Coudray. Ensemble, nous avons réfléchi, travaillé et mis en œuvre des documents et des procédures conformes aux exigences de la loi de 2002 et de l'HAS (Haute Autorité de Santé). Cette démarche collective témoigne de la volonté de tous les professionnels d'offrir aux enfants accueillis au Coudray un environnement protecteur, sécurisant et propice à leur épanouissement. L'audit interne n'a pas seulement été un exercice de conformité, mais aussi une occasion de réflexion et d'amélioration continue. Les résultats ont mis en lumière des aspects à renforcer et des pratiques à améliorer, mais ils ont également souligné nos points forts et les progrès réalisés jusqu'à présent. L'implication et l'engagement de chaque professionnel (éducatifs, administratifs, et techniques) ont été au cœur de ces avancées. Leur engagement et leur enthousiasme ont été la clé de notre réussite jusqu'à présent, et ils continueront à être moteur pour les défis à venir. À la lumière de cet audit, nous avons identifié des axes d'amélioration et mis en place un plan d'action concret. Ces mesures visent à renforcer nos pratiques, à garantir la sécurité et le bien-être des enfants, et à maintenir des normes de qualité élevées dans tous les aspects de notre fonctionnement.

L'audit interne de juillet 2023 a ainsi réaffirmé notre engagement envers la qualité, la sécurité et le bien-être des enfants que nous accueillons, et il a renforcé notre détermination à améliorer continuellement nos pratiques professionnelles. La direction du Coudray tient à remercier tous les professionnels de l'établissement pour leur contribution précieuse à cette réussite collective.

Prospective

- Il sera nécessaire, au regard de l'évolution des problématiques des enfants accueillis, de transformer dans les années à venir l'architecture du Coudray afin de réaliser des travaux d'aménagement visant notamment à créer des chambres individuelles. Une étude aura lieu en 2024 sous réserve d'accord du département ;
- Demande au département de réhabiliter une maison de 450m² pour un accueil des 3-6 ans ;
- Projet intergénérationnel : invitation de personnes résidant en EHPAD lors de repas hebdomadaires ;
- Évaluation en 2024.



Les Rochettes

Le foyer Les Rochettes ouvre ses portes par autorisation préfectorale le 1^{er} décembre 1954. Il s'agit à l'époque d'un foyer de semi-liberté placé sous la tutelle du ministère de la Santé publique et de la population. 30 jeunes filles de 17 à 21 ans dites caractérielles, logent dans des chambres individuelles. La population ne cessera d'évoluer au fil des années, pour prendre en charge à ce jour le même effectif, de 11 ans à 17 ans, au titre de la protection de l'enfance, dans le cadre administratif ou judiciaire. Du fait de la population féminine, le risque prostitutionnel reste majeur et latent, et s'ajoute aux difficultés de comportement, fugues, ruptures familiales, carences éducatives.

L'établissement, lieu transitionnel, éducatif et thérapeutique, adapte sa prise en charge et ses pratiques professionnelles aux problématiques des adolescentes accueillies. Pour diverses raisons, les enfants pris en charge aux Rochettes quittent la maison familiale pour être accueillis un temps dans l'établissement. Cette distance physique qui les sépare provisoirement de leur environnement familial et social caractérise l'accueil.

Les nouveaux locaux inaugurés en septembre 2023



L'ancien établissement en 1977

30 places en internat

1

place en famille
d'accueil

31

jeunes filles
accompagnées en 2023

L'établissement décline cette mission selon trois axes principaux :

- Accueillir :
 - Ouverture à 365 jours ;
 - Accueil collectif d'adolescentes âgées de onze à seize ans au moment de l'admission ;
 - Accueil possible de fratrie ;
 - Accueil en internat trente places avec possibilité d'accueil séquentiel ;
 - Accueil familial une place (assistante familiale salariée des Rochettes).
- Protéger :
 - Assurer la sécurité physique ;
 - Assurer la sécurité morale ;
 - Assurer la sécurité psychique ;
 - Permettre l'accès à la citoyenneté ;
 - Permettre l'accès aux soins.
- Accompagner :
 - En suppléance parentale ;
 - À travers un lieu transitionnel ;
 - Au sein d'un espace de droit pour l'enfant et sa famille ;
 - À l'éducation ;
 - L'autonomie ;
 - Vers l'accès aux soins médicaux, psychologiques, psychiatriques ;
 - La scolarité, scolarité adaptée ;
 - Vers la culture, les loisirs, le sport, etc. ;
 - À travers un collectif visant à intégrer la notion de vivre ensemble ;
 - À la citoyenneté ;
 - Vers un projet et une orientation adaptée dans le champ du médico-social.

Les différentes missions concourent à proposer et garantir un lieu accueillant, rassurant, qui s'inscrit dans le parcours singulier de chaque jeune fille accueillie. Cela passe par un soutien, un accompagnement quotidien des enfants qui vise le développement psycho-affectif, l'épanouissement, la socialisation et la citoyenneté.

Le projet d'établissement est venu se consolider par des accompagnements pluriprofessionnels.

Problématique spécifique aux personnes accueillies

Prostitution des mineurs, un nouveau défi pour nos établissements

Le public accueilli aux Rochettes est particulièrement exposé, au regard des traumatismes subis, qui peuvent affecter les émotions, la mémoire, la pensée, la perception de soi et les relations à l'autre. Leur vulnérabilité accrue, cumulée à un environnement familial défaillant peut amener plus facilement à des conduites à risques telles que la prostitution à travers notamment les fugues, le développement d'addictions aux substances psychotiques.

L'équipe des professionnels des Rochettes est confrontée quotidiennement à cette problématique prostitutionnelle. L'établissement a développé en 2021 et en 2022 une politique de formation sur le thème des risques prostitutionnels en direction des professionnels, ainsi qu'une sensibilisation ciblée en direction des jeunes filles accueillies.

Évolution des problématiques

Le profil des jeunes filles que nous accompagnons reste relativement stable sur les trois dernières années, nous proposons des réponses plurielles à mi-chemin entre l'éducatif, le soin médical, le prendre soin, le soin psychique voire psychiatrique.

L'évolution notoire sur les deux dernières années, concerne la violence grandissante (verbale ou physique), entre jeunes filles accueillies, et surtout en direction des professionnels qui sont de plus en plus exposés à la violence volontaire des *usagers*.

Le salarié peut s'il le souhaite déposer plainte au commissariat. Dans la plupart des cas le salarié effectue la démarche. En parallèle l'établissement travaille à des réponses individuelles et adaptées, en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Faits marquants et réalisations

Sortie balade à cheval autour du château de Blandy-les-Tours

Une activité proposée à 4 jeunes filles pour découvrir le monde du cheval. Les 4 jeunes ont pu chacune s'occuper d'un cheval (pansage, mise du matériel) et partir ensuite en balade montée (ou à pied à côté pour celle qui n'était pas à l'aise) jusqu'au château de Blandy-les-Tours. Cette activité proposée par le Haras du Diamant noir, a été suivie d'un goûter offert sur place après avoir pris soin des chevaux. Les jeunes filles ont beaucoup aimé cette sortie.

Le château de Vaux-le-Vicomte

Visite du château et de ses illuminations de Noël pour plusieurs jeunes filles qui étaient en demande de visiter ce lieu. Elles ont beaucoup aimé la visite et ont émis le désir d'y revenir à chaque période de fêtes.

Spectacles vivants

12 jeunes filles ont pu assister à plusieurs spectacles au théâtre Le Majestic de Montereau-Fault-Yonne. Elles ont pu voir le spectacle magique du *Slavas Snow Show* internationalement connu (clowns modernes), *The Elephant in the Room* par le Cirque Leroux, et vont prochainement assister au concert de Faada Freddy le 30 mars 2024.



Focus sur...

Le partenariat psychologie - équicie aux Rochettes

L'établissement les Rochettes dispose d'un partenariat avec une équicienne depuis trois ans afin d'enrichir sa palette de prise en charge et de proposition de soin. Une convention existe, celle-ci est réactualisée chaque année sur la forme et le fond.

L'accompagnement repose sur la création d'une relation avec l'équidé. Le cheval possède la particularité de regrouper un ensemble de fonctions réelles et symboliques, celles-là même indispensables à la construction de la personne. Il peut donc participer à l'étayage d'une construction ou d'une reconstruction individuelle.

Lorsque l'équipe éducative envisage un suivi en équicie, l'établissement propose à la jeune une séance d'essai accompagnée par un de ses coordinateurs de projet ou par la psychologue. S'ensuit un échange entre le psychologue et la jeune puis entre le psychologue et l'accompagnant afin de recueillir les premières impressions de chacun et les observations du professionnel. Un temps d'échange entre le psychologue et l'équicienne se décide ensuite afin de discuter l'intérêt d'une prise en charge ainsi que ses modalités.

Le psychologue soutient cette prise en charge et échange régulièrement avec l'équicienne. De cette manière, le psychologue s'efforce d'être au plus près du vécu et de la réalité de la jeune. En fonction de son évolution, il peut être décidé de réadapter les objectifs ou les modalités de prise en charge. L'équicienne fait part de son expertise au psychologue et fournit un bilan retraçant les évolutions du suivi.



Theatre Mogador - comédie musicale *Le Roi Lion*

Cette sortie a été l'occasion de parler architecture aux jeunes filles, qui ainsi ont découvert un théâtre construit dans les années 1900. La comédie musicale *Le Roi Lion*, tirée du film de Walt Disney, apporte un message positif. Une leçon de vie, pour les adultes et les enfants, qui met en avant le fait qu'il est possible d'évoluer tout au long de notre vie et de trouver ou retrouver sa place dans ce monde. Ce film nous démontre qu'il est concevable de guérir, d'avancer, malgré les tragédies de la vie. Face aux épreuves, l'amitié est importante. Certaines rencontres nous permettent de nous relever, de prendre conscience de nos possibilités. Il nous enseigne également de ne pas se recroqueviller sur nous-mêmes.

Atelier bien-être

Régulièrement, des ateliers bien-être sont organisés. Il s'agit de proposer des moments de calme axés sur la détente mais aussi sur le soin de soi et sur le partage. Il s'agit de moments très appréciés des jeunes où la complicité ainsi que la bonne humeur sont au rendez-vous. Ainsi, en fonction du type de peaux, du ressenti, des attentes de chaque jeune, il va être proposé des soins du visage différents et adaptés mais aussi des soins des pieds, des mains ou encore des masques capillaires. L'idée est que chaque jeune puisse prendre soin d'elle dans un climat apaisé. Ces ateliers peuvent d'ailleurs se dérouler dans différents lieux et si, bien souvent, la salle de psychomotricité est utilisée, nous avons également fait une sortie dans un banya russe (c'est un espace privatif où coexistent sauna, douche froide, solarium et salle de détente). C'est un atelier qui est toujours plébiscité par un grand nombre de jeunes filles accueillies.

Atelier bricolage

2 fois par mois, des ateliers de bricolage sont organisés. Il s'agit à la fois d'amener les jeunes à se débrouiller, à développer leur côté manuel mais aussi de les sensibiliser à l'écologie en leur prouvant que les objets peuvent avoir une seconde vie. Ces ateliers *DIY (Do It Yourself)*, permettent de confronter les jeunes à ce qui fera leur quotidien d'adultes, à savoir monter un meuble, peindre, réutiliser et détourner un objet pour faire des économies...



Aussi, les jeunes ont été invitées à monter elles-mêmes les nouveaux meubles qui sont venus agrémenter leur chambre suite au déménagement. Elles ont également participé à la remise en état d'un vieux paravent et à son embellissement ainsi qu'au relooking de nos vieilles tables de jardin en bois. Ces ateliers amènent toujours beaucoup de fierté chez les jeunes car elles se sentent utiles et valorisées.

Prospective

L'année 2023 a été marquée par l'aménagement dans les nouveaux locaux situés au 490 avenue Emile Zola à Dammarie-lès-Lys. Chaque jeune fille dispose d'une chambre individuelle avec douche et WC privatifs, tout en bénéficiant d'espaces collectifs : salle de repas, salle TV et salle d'activités. Un espace cuisine par unité est dédié à l'équipe éducative et aux jeunes filles afin que tous les week-ends l'unité soit en autonomie pour agrémenter les repas (repas du samedi midi, soir et dimanche midi). C'est dans ce cadre que l'établissement fait appel maintenant à un prestataire extérieur de cuisine, mettant à disposition un cuisinier et la matière première, préparée sur place.

En l'absence de possibilité de pérenniser le poste d'infirmière prévu, afin de coordonner le parcours de soins des jeunes confiées, et dans le cadre d'une réorganisation interne, une coordinatrice d'unité (par ailleurs psychomotricienne), s'est vue attribuer la fonction de coordinatrice de soins. Un besoin qui émergeait également du fait de la nécessité de structurer le circuit du médicament et de la nécessité de trouver un partenaire pour préparer les piluliers. Des vacances d'infirmière pourront être envisagées et donneront d'autant plus le sens à la coordination de ce parcours de santé, face à une pénurie de professionnels du secteur : psychiatres, médecins généralistes et autres spécialistes. L'année 2024 devrait permettre de mieux structurer le réseau partenarial de santé et de sécuriser le circuit du médicament par le biais d'un prestataire extérieur.

Une coordinatrice est positionnée sur chaque unité, issue de l'équipe éducative. Elles sont en soutien du responsable d'unité dans l'organisation quotidienne, et en support des équipes. Elles coordonnent l'activité afin d'harmoniser les pratiques : en termes des réponses éducatives et de gestion budgétaire notamment. Les rôles ayant été redessinés fin décembre 2023 dans le cadre de cette réorganisation, il convient pour chacune d'elles de prendre pleinement la mesure de la fonction et de se l'approprier. Le but recherché est également d'harmoniser les attentes autour de cette fonction, afin

d'éviter une dissymétrie entre les unités et favoriser une cohérence globale institutionnelle, ainsi qu'une réponse plus cohérente auprès des partenaires.

La fin d'année 2023 a été marquée par des changements au niveau de l'équipe de direction : départ du précédent directeur, retrait du poste prévu de directeur adjoint, nouveau directeur. Le début d'année 2024 a quant à lui été marqué par des changements au niveau de l'encadrement intermédiaire. La nouvelle équipe de direction doit donc pouvoir trouver ses marques sur cette nouvelle année et impulser une nouvelle dynamique, face à des jeunes aux situations parfois complexes qui malmènent l'institution. Les réponses doivent être à la hauteur de l'enjeu et pour cela un travail sera réalisé cette année autour d'un guide à destination des nouveaux arrivants, démarche déjà commencée.

L'hypothèse d'une collaboration avec l'UPEC (Université Paris Est Créteil), à propos d'une recherche action sur la thématique de la prostitution avait été évoquée l'an passé. Ce sont finalement des interventions de l'association l'amicale du Nid qui ont été mises en place en 2023. Le travail de collaboration se poursuivra en 2024, afin que l'ensemble des professionnels soient sensibilisés adoptent une posture de veille sur cette question.

L'année à venir doit permettre à l'établissement de prendre le tournant d'un changement en termes de profils de jeunes accueillies. Il s'agira d'accompagner les équipes, de faire face aux situations de violences, d'agressivité et de passages à l'acte, en apportant des réponses adaptées, de former les professionnels à ce type d'accueil, tout en communiquant avec les partenaires pour ne pas enfermer les Rochettes dans ce type de prises en charge. La finalité n'étant pas de stigmatiser l'établissement comme accueillant uniquement des jeunes filles dans le passage à l'acte, mais en préparant les éducateurs à faire face à ces accompagnements de plus en plus réguliers.

CEF | Centre éducatif fermé

Le Centre éducatif fermé de Combs-la-Ville (CEF) a ouvert ses portes, sous l'impulsion de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PPJ), en 2011. Il accueille 12 garçons mineurs délinquants ou multi-réitérants de 14 à 17 ans. Ces jeunes placés sous-main de justice sont principalement sous contrôle judiciaire pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois. Cependant, ils peuvent être placés dans le cadre d'une libération conditionnelle ou un sursis. Les jeunes arrivent soit dans le cadre d'un accueil préparé, via le milieu ouvert ou la détention, soit à la suite d'un défèrement judiciaire.

La mission principale est le suivi éducatif et pédagogique renforcé et adapté à la personnalité des mineurs. Une équipe pluridisciplinaire accueille les mineurs (psychologue, infirmière, éducateurs référents, éducateurs techniques ainsi que des éducateurs de vie).

12

places

47

jeunes suivis

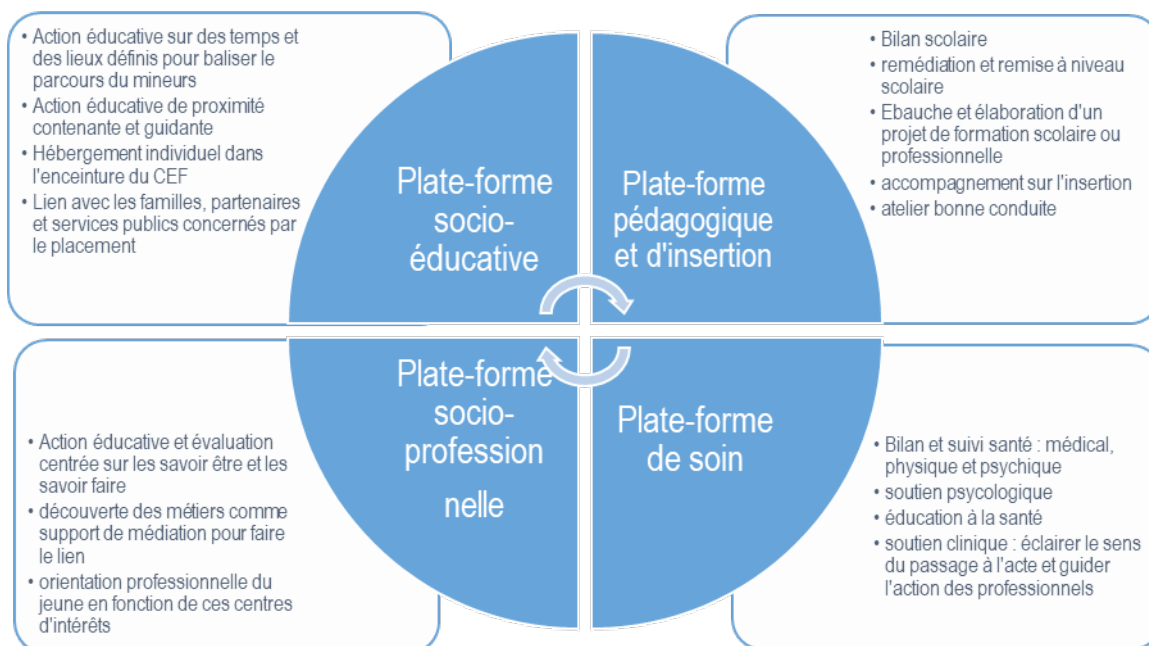
Dispositif à ressources multiples

Le dispositif a été conçu pour accompagner les mineurs et répondre à leurs besoins tout au long du placement. Le dispositif à ressources multiples représente l'ensemble des moyens éducatifs mis à disposition du jeune placé afin de l'accompagner et le soutenir dans son parcours au sein du CEF pour :

Bénéficier d'un appui psychologique • Capacité à travailler sur son histoire pour réajuster son image de lui-même et de restaurer son estime personnelle pour l'amener à l'autonomie psychologique.

Adapter son projet à son environnement social et familial
Questionnement sur son parcours pour retrouver une place adaptée dans son environnement d'origine.

Agir en citoyen • Connaissance et compréhension des fondements et principes, des fonctionnements et des valeurs de la société pour mieux retrouver sa place au sein de celle-ci. Le mineur s'engage dans un processus de (ré)intégration et d'acceptation des valeurs républicaines, citoyennes, laïques et plus largement *humaines*, générant une prise de conscience sur l'impact positif qu'il peut avoir sur la société.



Activités 2023

Des séjours extérieurs à petit effectif sont proposés sur une durée de 48 h à 4 jours :

Le CEF introduit la notion de séjour ressource pour permettre :

- De sortir le jeune de son environnement, son habitat habituel (cité, ville, région parisienne quelques fois) ;
- De lui permettre de renouer avec le goût à l'effort ;
- De lui proposer une autre expérience de vie ;
- De le décaler de ses représentations ;
- De le confronter à ses limites ;
- De favoriser l'apaisement en réduisant l'effectif du CEF.

La plate-forme socioprofessionnelle

C'est un espace d'expériences pour les jeunes, complémentaire à l'action éducative et thérapeutique, qui vise à :

- Remobiliser les jeunes ;
- Leur faire découvrir d'autres rythmes de vie ;
- Leur faire découvrir le plaisir de l'effort par des réalisations tangibles ;
- Donner un sens et un rythme à leur journée pour tirer profit des accompagnements éducatifs et psychologiques ;
- Développer des capacités qui augmentent l'employabilité.

Exemple d'ateliers :

- Découverte des métiers du bâtiment ;
- Atelier cuisine et restauration.

Ce pôle permet d'expérimenter les différents métiers du bâtiment : peinture, bricolage, espaces verts, menuiserie, relevé de chantier.

L'intervention scolaire en CEF

La prise en charge scolaire, effectuée par une enseignante détachée de l'Éducation nationale, a pour objectif une modification du rapport du jeune aux apprentissages, aux autres et à la société dans une perspective de réinsertion durable. Ainsi, le professeur est doté de différents outils qui lui permettent de définir un point de référence et d'élaborer un parcours sur le temps du placement en transversalité avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'atelier bonne conduite

Cet outil pédagogique permet également de palier le délai administratif et de mettre les jeunes en situation de conduite en simulation réelle (simulateur dans les locaux du CEF) le plus tôt possible. Par ailleurs, des heures de conduite sont validées quand cela est possible avec le véhicule auto-école.

Le sport

Les activités sportives, l'émulation dans le sport, l'effort, la compétition tiennent une place importante dans le développement physique des adolescents. Adolescents et adultes peuvent s'y affronter, y être coéquipiers. Il favorise la communication et la compréhension mutuelle.

Projet Kaléidoscope 2023

Ce projet a été proposé par la Scène nationale de Sénart à Lieusaint. Objectif : créer une œuvre d'art en faisant collaborer deux structures voisines, la maison Perce Neige (accueillant des adultes autistes) et le CEF. Trois jeunes sont entrés dans ce projet, deux participants à l'atelier de construction de la structure de l'œuvre et le troisième accompagnant les personnes en situation de handicap, afin de les aider dans l'atelier d'arts plastiques. Pendant 3 mois à raison d'une demi-journée par semaine, nous avons pu faire l'expérience de participer à une œuvre collective, nous nous sommes sensibilisés au monde du handicap.

Prospective

Après le CEF... Nous constatons que la majorité des jeunes pris en charge au CEF de Combs-la-Ville ont bénéficié de retour en famille. Cela est dû principalement au travail qui est mis en œuvre en partenariat avec le milieu ouvert autour des liens familiaux.

Perspectives 2024

- Développer la formation des professionnels individuelle ou collective ;
- Stabiliser l'effectif des professionnels ;
- Améliorer le cadre de vie à la suite de l'incendie de 2024 ;
- Intégrer l'écologie dans les pratiques par : la sensibilisation au gâchis alimentaire et au tri sélectif ;
- Poursuivre l'ouverture vers l'extérieur (développer les partenariats pour la mise en place de stages de découverte de métier).



DRECS | Dispositif de remobilisation, d'engagement citoyen et solidaire

L'établissement a pour mission de mener une action éducative auprès de mineurs délinquants, de sexe masculin, âgés de 14 à 17 ans, multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation faisant l'objet d'un placement judiciaire prononcée au titre de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

L'objectif principal du placement est de favoriser l'évolution du mineur tout au long de son séjour, en lui offrant la possibilité de se distancer et de se désengager de ses comportements délinquants ou déviants, tout en préparant les conditions nécessaires à sa réinsertion. Cette démarche implique un éloignement du mineur de son environnement et de son mode de vie habituels, caractérisant ainsi l'action éducative du dispositif.

L'établissement a la capacité d'accueillir, immédiatement ou de manière préparée, les mineurs en priorité franciliens, sur une période de 6 mois, éventuellement renouvelable.

L'intervention de l'établissement s'inscrit dans le schéma de placement francilien de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse d'Île-de-France-Outre-Mer.

Les accueils de jeunes s'effectuent uniquement sur la région Paris-Île de France.

6 places

14

jeunes suivis tout au long de l'année

Faits marquants et réalisations

En 2023, notre établissement a été contraint à une fermeture administrative du 1^{er} mars au 12 juin. Cette période difficile a entraîné une instabilité au niveau des ressources humaines.

La reprise du suivi administratif et comptable a représenté un surplus de charge de travail pour mettre tous les dossiers à jour. Ce processus de remise à niveau et d'archivage est toujours à l'œuvre et s'achèvera en 2024.

Pour pallier ces difficultés, des recrutements ont été effectués, insufflant ainsi une nouvelle dynamique au sein de l'équipe. De plus, une nouvelle direction a été mise en place, sous l'impulsion du directeur général et d'un directeur de transition en mission jusqu'en novembre 2023.

À la réouverture, en collaboration avec la DTPJJ, nous avons opté pour une approche de réintégration progressive et personnalisée des jeunes que nous accueillons. Notre capacité d'accueil maximale a été atteinte à partir de novembre 2023. Durant les premiers mois suivant la réouverture, nous avons maintenu une coordination étroite avec la DTPJJ en organisant des comités exécutifs trois fois par mois pour suivre l'évolution de notre structure. Actuellement, ces réunions se tiennent une fois par mois, sous forme de commission de suivi.

Après la réouverture, dans le but de raviver le dynamisme du groupe, nous avons réinstauré les

Problématique spécifique au public accueilli

La structure expérimentale a une capacité d'accueil de six mineurs, tous des garçons, placés par un magistrat dans le cadre d'une Ordonnance de Placement Provisoire. La durée du placement est de 6 mois, renouvelable une fois. La prise en charge offre un hébergement en internat 24 heures sur 24 tout au long de l'année. Les entrées et sorties sont individuelles et permanentes en fonction des places disponibles.

Ces mineurs sont âgés de 14 à 17 ans et font l'objet des catégories suivantes :

- Mineurs placés en risque ou en situation de rupture ;
- Mineurs déferés en situation de crise ;
- Mineurs placés sous écrou en aménagement de peine.

Séjours d'Accompagnement à la Remobilisation (SAM), une fois par mois.



Thème	Lieu	Description
Janvier ECO-CITOYEN	Sarzeau	Sensibilisation à l'écologie et à la préservation des plages françaises en collaboration avec l'association Surf Rider.
Juillet APAISEMENT	Le morvan	Séjour d'apaisement suite à la réouverture du DRECS, impliquant des activités de réflexion et de création de liens à travers des randonnées et des activités similaires.
Juillet CULTUREL	Caen	Exploration de la période de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire de France, incluant la visite du Mémorial de Caen, du cimetière militaire, ainsi que des discussions sur le conflit russo-ukrainien et son impact sur notre quotidien.
Aout APAISEMENT	Mesnieres en Bray	Séjour d'apaisement et renforcement du lien éducatif à travers de longues marches notamment.
Aout SPORT	Mont Dore	Séjour axé sur le sport et le dépassement de soi à travers des activités en forêt telles que le VTT et des parcours de descente.
Septembre ECO-CITOYEN	Sarzeau	Sensibilisation à l'écologie et à la préservation des plages françaises en partenariat avec l'association Surf Rider et la commune de Sarzeau.
Octobre SENSIBILISATION AUX ADDICTIONS	Avallon	Séjour axé sur la préservation du capital santé, incluant une sensibilisation aux conduites addictives telles que la consommation de cigarettes et de produits stupéfiants, ainsi que leurs effets néfastes sur l'organisme.
Novembre CULTUREL	Caen	Exploration de la période de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire de France, comprenant la visite du Mémorial de Caen, du cimetière militaire, ainsi qu'un échange sur le conflit russo-ukrainien et son impact sur notre quotidien.
Décembre SOLIDARITE	Tours	Sensibilisation à l'engagement citoyen et à la solidarité à travers la participation à des actions d'entraide envers les personnes vulnérables, sur une période spéciale de fin d'année.



Prospectives

Nous sommes résolument engagés dans la recherche de nouvelles opportunités et initiatives novatrices pour soutenir nos jeunes. Parmi celles-ci figurent des projets essentiels tels que les séjours d'apaisement et le projet semi-autonomie. De plus, nous aspirons à mettre en œuvre des projets stimulants telles que l'auto-école et le chantier solidaire, qui visent à renforcer l'autonomie et les compétences des jeunes tout en les sensibilisant aux enjeux sociaux et environnementaux. Parallèlement, nous nous engageons activement dans la réalisation d'un documentaire, adoptant des approches créatives pour accompagner nos jeunes tout au long de leur processus de réinsertion.

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous sommes déterminés à continuer d'innover et de collaborer pour offrir aux jeunes les meilleures opportunités de développement et d'insertion sociale. Notre engagement envers leur bien-être et leur épanouissement reste au cœur de notre mission. À cet égard, un enjeu majeur pour l'année 2025 est la réécriture du projet d'établissement, répondant à la commande du CJPM et aux besoins spécifiques des jeunes que nous accueillons.



Le Logis | Internat éducatif pour jeunes en situation complexe



Une démarche participative

Le foyer éducatif du Logis accueille des jeunes confiés par l'Aide sociale à l'enfance, par les juges des enfants ou la Protection judiciaire de la jeunesse. Ces jeunes bénéficient d'un soutien éducatif 24h/24 avec une dimension d'accompagnement global afin de leur permettre peu à peu de s'inscrire ou se réinscrire dans un projet de vie.

Ainsi, le processus d'accompagnement éducatif individuel de chacun des jeunes dans des actions participatives dans ou hors les murs du Logis est priorisé. Il permet d'observer et d'évaluer la capacité du jeune à pouvoir s'intégrer et progresser.

Différentes activités sont proposées afin d'étayer le jeune, de lui permettre des expériences positives et de s'investir dans la vie du groupe.

L'équipe éducative du Logis a entrepris une démarche participative afin de favoriser le vivre ensemble. Le

but étant d'associer les jeunes à la construction de leur quotidien en les rendant acteurs. Cela passe aussi par le respect des règles de vie du quotidien et du cadre. La démarche participative a pour objectif :

- d'impliquer les jeunes dans le bon déroulement de leur séjour au foyer éducatif du Logis ;
- de permettre à chacun d'intégrer sereinement les règles de fonctionnement dans le collectif qui font sens au vivre ensemble.

La majorité des jeunes a participé aux trois des quatre actions collectives proposées. Lors de ces temps d'échanges, chaque jeune a pu s'exprimer. Ils ont ainsi pu donner leur point de vue voire exprimer leur désaccord mais toujours dans une dynamique constructive.

Certes, la difficulté pour certains jeunes était de prendre part à l'initiative. Ils ont pu percevoir la démarche comme étant un moyen d'exprimer leur désaccord et pour d'autres de restreindre leur liberté. Le bilan reste tout de même positif.

14 places

23

jeunes accompagnés sur l'année

Faits marquants et réalisations

L'effectif des jeunes accueillis est stable sur l'année 2023 avec des courtes périodes de suractivité pour répondre au besoin de demandes de placement d'urgence temporaire.

Un groupe mixte équilibré

Notre priorité est de maintenir un groupe mixte équilibré, ce qui a été le cas en 2023. La moyenne d'âge est de 17 ans. Lors des admissions, nous avons favorisé un public déscolarisé de 16 ans à 18 ans et plus, afin de développer un travail d'intégration par le biais de l'insertion professionnelle. L'anticipation des orientations a permis de remplacer rapidement les jeunes sortants de l'hébergement

Sur l'année 2023, 61% des jeunes accueillis étaient sans projet scolaire ou professionnel. Suite à un travail d'accompagnement individualisé, l'équipe éducative a permis à 70% des jeunes de s'inscrire et/ou de se maintenir dans une dynamique de projet scolaire ou professionnel.

Très peu de jeunes rentrent en famille le week-end, ce qui nécessite de renforcer l'encadrement éducatif les week-ends, afin qu'ils puissent bénéficier d'activités éducatives et de personnes ressources auprès desquelles déposer leur souffrance.



Une meilleure gestion des fugues

Sur un effectif moyen de 14 jeunes, le nombre de déclarations de fugue porte sur moins de 2 jeunes en moyenne. Le nombre de déclarations de fugues reste élevé et pour cause, le Logis accueille de nombreux jeunes en rupture et dont la particularité est de fuguer.

Toutefois, il convient de noter qu'un travail de suivi et de création de lien favorisant une communication constante permet de réduire le temps des fugues et un retour plus rapide au Logis. Nous constatons que certaines filles arrivent à *poser leurs bagages* et à réduire les départs non autorisés qui sont autant de mises en danger pour elles. Pour des jeunes du Logis, la fugue est à corréliser avec la recrudescence des situations de prostitution, essentiellement des jeunes femmes.

Il convient de noter également un phénomène de cooptation négative parmi les jeunes. En effet, des jeunes placés mettent en lien les plus vulnérables avec des dealers ou des proxénètes. Jeunes hommes et jeunes femmes sont instrumentalisés par des majeurs souvent, les adolescents dans de la vente de stupéfiant, les adolescentes dans des comportements de prostitution.

Une banalisation des transgressions et de la violence

La répétition des épisodes de violences au dernier trimestre 2023 a provoqué la venue des forces de l'ordre et/ou des pompiers a de nombreuses reprises et fait l'objet de remontées d'incidents.

Les jeunes accueillis présentent de multiples problématiques. Ces situations complexes demandent une prise en charge individualisée et un fort étayage.



Le groupe de parole : une démarche participative formelle avec les jeunes en 3 étapes

Le groupe de parole est un espace d'échanges et de rencontres entre les jeunes accueillis et les professionnels de l'établissement. Il permet à chacun de s'exprimer. Les jeunes sont au cœur de cette instance. Celle-ci a pour but d'améliorer la qualité de vie dans l'établissement à travers les sujets abordés, les remarques, les idées et les questions qui sont évoquées. Le groupe de parole a lieu tous les trimestres.

Objectif : permettre aux jeunes de s'approprier le règlement de fonctionnement.

1^{ère} étape • Déroulement de la séance du groupe de parole : l'équipe encadrante a organisé le déroulement du groupe de parole et assuré la présence de tous les jeunes. La rencontre a été formalisée une semaine avant la date prévue, avec chacun des jeunes. La rencontre a eu lieu en soirée, dans une salle aménagée pour l'occasion. Constitués en trois groupes de 3 à 4 jeunes, accompagnés, d'un éducateur, les jeunes ont pu réfléchir et faire des propositions pour améliorer les neuf thèmes qui constituent le règlement de fonctionnement. Ensuite, chacun des groupes a présenté son travail aux autres groupes.

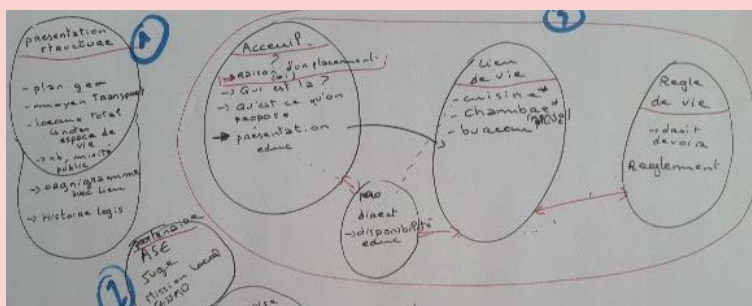
2^e étape • formaliser la signature du règlement de fonctionnement par chaque jeune : chaque jeune a rencontré son éducateur référent afin de lire et comprendre le règlement de fonctionnement. Ce document signé par le jeune lui a été remis et porté à son dossier.

3^e étape • affichage du règlement de fonctionnement au tableau d'affichage de l'hébergement : les règles de vie ont été affichées dans les parties communes, de façon à permettre aux encadrants de les faire respecter et aux jeunes de les respecter.

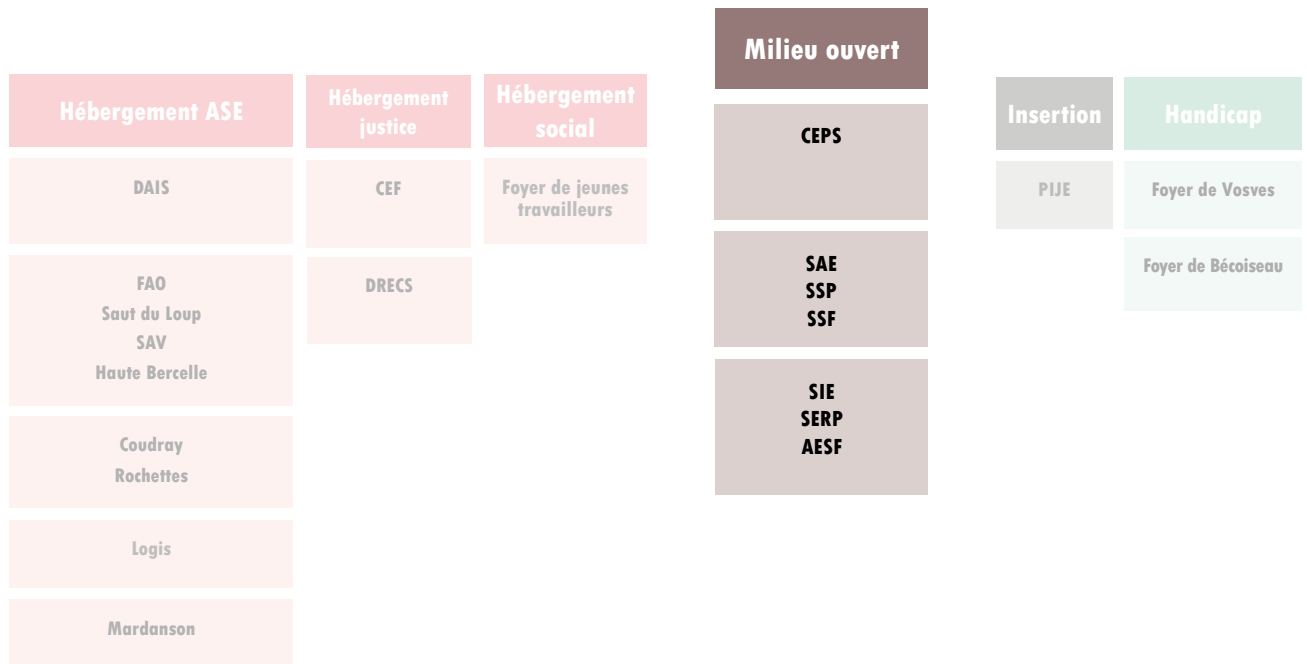
Nombre de séance : 2 et nombre de participants : 12 jeunes sur 14.

Le livret d'accueil - Objectif : construire collectivement un outil de présentation de la structure, des équipes, des règles aux nouveaux arrivants afin d'assurer un accueil plus serein.

Le livret d'accueil est l'un des documents de la loi de 2002-02 qui doit être remis au bénéficiaire dès son accueil. À l'issue d'un travail collectif de plusieurs mois, l'ensemble des professionnels et des jeunes a permis la remise à jour du livret d'accueil en le rendant plus interactif. Pour cette démarche, plusieurs étapes ont été nécessaires. Une méthodologie de travail participatif a été proposée à l'équipe éducative et aux jeunes en passant par la planification prévisionnelle à la conception du livret d'accueil.



Nos services de milieu ouvert



CEPS | Coordination des équipes de prévention spécialisée

La particularité de la Prévention Spécialisée est *d'aller vers* son public car elle agit dans le milieu de vie et l'environnement des jeunes et des familles, par des modes d'intervention particuliers : le travail de rue/ présence sociale, l'accueil dans ses locaux d'appui, l'accompagnement éducatif individuel et de groupes, les actions collectives et la coopération partenariale. Elle tisse des liens sociaux avec les habitants et toutes les personnes ressources du territoire, en étendant sa toile relationnelle avec le milieu associatif et institutionnel local.

Sa mission est de prévenir les risques de rupture, d'exclusion et de marginalisation des jeunes âgés de 11 à 21 ans. Ainsi, elle accueille des jeunes et des familles dans la libre-adhésion, le respect de l'anonymat, de la confidentialité, avec ou sans rendez-vous. Sur les territoires d'intervention, les 4 équipes de la CEPS assurent un rôle de vigie, d'alerte et de prévention précoce. Elles répondent aussi aux sollicitations des villes environnantes (CA et CC). Ainsi, 25 % des jeunes accompagnés en 2023 (211) résidaient dans ces territoires élargis. Agissant en protection de l'enfance, la CEPS est reconnue et complémentaire des structures et services éducatifs mandatés, et autres partenaires, par sa réactivité et sa souplesse d'intervention.

En 2023, 45,5 % des jeunes accompagnés ont été orientés par un partenaire.

Le Contrat d'objectifs pluriannuels - COP 2020-2022 - avec le Département 77 a été prolongé en 2023. Il définit 5 objectifs : **Prioriser l'action éducative** de prévention spécialisée auprès des 11/17 ans. **Orienter** les jeunes de 18 à 21 ans vers les dispositifs de droit commun. **Associer les parents** des mineurs aux projets éducatifs concernant leur(s) enfant(s). Participer à la prévention des **risques de radicalité**. Développer un **partenariat étroit** avec les instances et ressources du territoire afin d'optimiser la qualité de l'accompagnement éducatif.

6 490

jeunes rencontrés
par les équipes
éducatives

845

accompagnements
éducatifs individuels

547

familles en relation
avec le service

Faits marquants et réalisations

Stabilisation de l'équipe de direction et du pôle administratif, recrutement de 3 postes éducatifs sur les équipes, 3 sont encore à pourvoir. La prévention spécialisée, par son format singulier ne convient pas à tous les professionnels et la CEPS cherche à équilibrer les équipes en termes de mixité.

Du côté du public, les difficultés des jeunes et des familles se sont amplifiées, se traduisant par des problématiques de socialisation (repli/solitude, violences/rixes, cyberharcèlements, prises de risques accrues sur les réseaux sociaux), des tensions intrafamiliales, une

scolarité accidentée ou désertée, et un état de santé dégradé notamment psychique.

Pour cette année, 79 % des jeunes étaient en accompagnements éducatifs soutenus (5 entretiens et + / jeune), soit (670/845), et 1/3 des nouveaux entrants présentaient des situations individuelles complexes.

Les équipes éducatives ont été très sollicitées par le réseau partenarial - dont l'Éducation nationale pour 71 % des orientations (273 jeunes/385), les services éducatifs



mandatés (43), MDS (18) Missions Locales (17), mais aussi par les autres acteurs du réseau partenarial (34).

À l'été, pendant les violences urbaines, les équipes se sont mobilisées sur le terrain sans s'exposer, en agissant notamment auprès des parents et des jeunes connus, pour qu'ils ne participent aux violences et exactions (contacts téléphoniques et réseaux sociaux). Aucun local d'accueil n'a été dégradé, qui pourtant ont des devantures vitrées.

Globalement, la CEPS a maintenu son offre de service par sa présence sur le terrain, en développant notamment des actions de prévention des conduites à risques, des actions collectives et de groupes pour les jeunes (chantiers, séjours, ateliers, sorties...) afin qu'ils sortent de leur univers numérique chimérique qui les fascine tant, tout en les aliénant.

Prévention des conduites à risques

Actions d'information et de prévention, suite aux mises en danger constatées liées au mésusage des réseaux sociaux (cyberharcèlement, cybersexualité/transmission de photos intimes /sexualisation des corps, michtonnage, prostitution, cybercriminalité, trafic/consommation de substances psychoactives, violence individuelles et/ou rixes collectives, etc...). Une prévention très précoce, menée notamment en milieu scolaire dès le niveau de 6^e.

En milieu scolaire : stands, forums, interventions dans les classes, prévention des conduites à risques et *raccrochage* scolaire pour les jeunes en délicatesse avec leur scolarité (Cata'Pulse, Rebond).



Actions collectives dans les quartiers, dans la rue...

Activités en pied d'immeuble (API), actions pluripartenariales pour favoriser les liens sociaux dans un quartier.

Présence dans la rue, chaleureuse en fin d'année pour les habitants (boissons chaudes et chocolats...).

Soirée «Urban Day» à la MDJ d'Avon. Le rendez-vous de tous les férus de jeux-vidéo. Pour l'équipe de prè' : tenue d'un stand d'informations, chantier solidaire avec des jeunes (confection et vente de crêpes / boissons) au profit de la Croix Rouge.

Des actions de groupes : 257 jeunes participants

Chantiers participatifs écocitoyens (peinture du local, ramassage de déchets), sorties culturelles (bateaux-mouches, châteaux Fontainebleau/Guédelon), loisirs, sportives (randonnée vélo Canal de l'Ourcq, Wam Park - La Grande Paroisse), 2 séjours (Lac de la Forêt d'Orient, Fort Mahon).

Prospectives

- Maintenir l'activité du service et poursuivre le recrutement pour les postes éducatifs vacants ;
- Proposer au Département une modification des territoires d'intervention pour répondre à des zones géographiques moins pourvues en équipements et structures pour la jeunesse ;
- S'adapter aux besoins des publics à partir de l'observation sociale, l'analyse des équipes locales, les diagnostics partagés avec le réseau partenarial territorial, pour répondre aux problématiques émergentes de la jeunesse ;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration de la Qualité (usage du Logiciel TRAJECT, AGEVAL) ;
- Envisager des travaux de rénovation au siège de la CEPS (isolation thermique, mode de chauffage) dans le cadre d'une démarche RSE écoresponsable et la diminution des consommations d'énergie.



Pôle SAE-SSF-SSP

Service d'action éducative

Service de soutien familial

Service social de prévention

Mesures judiciaires SAE et SSF

Le SAE et le SSF de l'ADSEA 77 interviennent en milieu ouvert sous mandat judiciaire sur le secteur sud du département sur la juridiction du Tribunal Pour Enfants (TPE) de Melun. Ils exercent auprès de mineurs et leurs familles des mesures d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) et AEMO renforcée, mesures décidées par le Juge des Enfants, dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Elles ont pour objectifs : « De faire cesser la situation de danger, d'apporter aide et conseil à la famille afin de lui permettre de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'elle rencontre et ainsi lui donner la possibilité de développer ses propres capacités d'éducation et de protection et de suivre l'évolution du mineur ».

Les décisions d'AEMO et d'AEMO renforcée ont le même cadre légal. Toutefois, le caractère renforcé est lié à d'autres modalités d'intervention : une ouverture 24 h sur 24 avec des interventions du lundi au samedi, une possibilité d'hébergement exceptionnel (Repli) en cas de crise, des supports d'intervention élargis avec une capacité de « faire avec » dans et hors du domicile. L'AEMO renforcée est limitée à une durée de six mois renouvelables une fois. Le principe posé est d'activer le potentiel familial sur une durée courte par des interventions plus nombreuses et diversifiées.

Mesure administratives SSP

Le SSP est impliqué, par ses actions et ses interventions auprès des parents et de leurs enfants, dans la mise en œuvre de la politique départementale de l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles, décidée par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

La mission principale confiée au service est une mission de Protection de l'Enfance qui s'inscrit dans le champ de l'Aide éducative à domicile, (AED). Celle-ci est décidée en accord avec les parents et/ou le représentant légal de l'enfant, par la responsable territoriale protection de enfance (RTPE).

Tout au long de l'accompagnement éducatif, une implication et une collaboration très active des différents acteurs familiaux, parents, enfants est recherchée et encouragée. C'est donc en plein accord avec les parents que nos interventions sont organisées. Celles-ci privilégient un travail de soutien à la parentalité, facilitant une valorisation des compétences parentales, encourageant les parents dans la recherche de leurs propres solutions aux problèmes éducatifs rencontrés et répondant aux besoins fondamentaux de l'enfant.

816

mesures
AEMO
classique

227

mesures AEMO
renforcée
pour le SAE

222

mesures AEMO
renforcée
pour le SSF

1 611

enfants suivis
en AED

Problématique spécifique aux personnes accueillies

Judiciaire : enfants en situation de danger ou en risque de l'être gravement.

Administratif : enfants en risque de situation de danger, accompagnement demandé par les parents.

L'année 2023 a été traversée par deux mouvements distincts en terme d'activité. Le premier a été une baisse significative du nombre de mesures reçues et le second un afflux massif de demandes jusqu'à créer une liste d'attente conséquente sur les 4 antennes du service. Le regard sur ce constat pour en comprendre les raisons doit être double, à savoir conjoncturel et structurel pour y apporter des propositions ou perspectives le plus adaptées possibles. Conjoncturellement parlant, la cyberattaque subie par le Département de Seine-et-Marne en fin d'année 2022 a eu notamment pour conséquence de stopper puis de ralentir le processus des demandes d'AED pour revenir à la fluidité antérieure.

Les difficultés de recrutement plus ou moins récurrentes n'ont pas favorisé non plus l'adéquation des moyens RH avec l'activité.

Cependant, un regard portant sur l'aspect structurel de l'exercice de l'AED dans le champ global de la protection de l'enfance offre la prise de hauteur nécessaire pour formuler des propositions pérennes et les plus *ad hoc* possibles.

Il faut remarquer que de manière récurrente, les responsables légaux des mineurs suivis qualifient l'AED d'alternative à une intervention judiciaire et justifient leur choix ainsi. L'élément déclencheur ou les éléments déclencheurs ayant conduit leur enfant à être inscrit dans le dispositif de la protection de l'enfance sont donc à reprendre et à expliquer avec eux.

La présence de la liste d'attente évoquée en préambule est à ce titre dommageable. En effet, le délai de prise en charge actuel positionne parfois, des mineurs en danger dans une situation parfois plus critique...

Deux perspectives sont alors à éprouver :

- Une élaboration à mener avec les services prescripteurs sur la notion d'adhésion parentale parallèle à une reconnaissance même partielle des éléments danger par les responsables légaux qui ne peuvent pas être dissociés ;
- Un renforcement des moyens offerts aux services d'AED pour répondre aux demandes nombreuses dans un délai moins important qu'actuellement.

Ainsi, les mesures exercées produiraient davantage d'efficacité pour celles qui relèvent de la protection de l'enfance dans le cadre administratif et permettraient le cas échéant des orientations dans une temporalité plus favorable à l'évolution attendue dans l'intérêt du mineur.

Faits marquants et réalisations



Les professionnels sont inscrits dans cette démarche, en vue de faire participer les enfants, les parents à des actions individuelles et collectives. Les actions ont vocation de prendre en compte les problématiques repérées et valoriser le *faire avec* et/ ou le *vivre ensemble*. Elles sont organisées autour de temps (intérieur / extérieur) qui valorisent la rencontre et la communication entre enfants ou jeunes, entre parents et enfants ou entre familles. Les effets de ces moments partagés permettent dans un premier temps de favoriser l'entrée en relation et de tisser le lien qui permet de faciliter le travail d'accompagnement. Les actions collectives, notamment en extérieur permettent à l'enfant(s) et sa famille de découvrir et/ou de se saisir des ressources de son environnement (milieu ouvert). Les activités sont systématiquement proposées à chaque période de vacances scolaires, mais aussi tout au long de l'année, selon les besoins. La technicienne de l'intervention

sociale et familiale (TISF) et/ ou les psychologues peuvent être engagés dans cette démarche.

Par exemple, cette année la cuisine est à l'honneur avec le projet :

Tous des chefs

Lors des premières rencontres avec les familles, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, nous abordons souvent auprès des mères les temps passés en cuisine à la confection des repas. Nous constatons qu'il est facile et même valorisant pour elles de parler de la création de leur repas. Et souvent, c'est à partir des échanges autour de la cuisine que nous abordons ensuite l'histoire de la famille et l'éducation des enfants.

C'est à partir de ce constat qu'un projet autour d'un atelier cuisine à destination des familles a été discuté et partagé en réunion avec l'ensemble de l'équipe. Cette action permettrait de favoriser les relations parent/enfant, mais aussi de partager un moment convivial entre plusieurs familles. Cet atelier est facilement réalisable dans les locaux du service car nous disposons au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'un espace pour déjeuner. Cet espace, étant grand, nous pouvons même aménager un espace de jeux pour les enfants. Ainsi, les enfants sont toujours sous les yeux de leurs mères et peuvent aussi participer à la confection des repas quand ils le souhaitent.

L'objectif de cet atelier est de favoriser la *faire ensemble* et d'échanger entre parents et d'autres enfants, d'acquérir une confiance en ses compétences et de renforcer les liens parentaux. Cela nous permet aussi de découvrir d'autres façons de cuisiner d'autres cultures : d'Afrique, de Guyane, du Portugal... Chacun peut apprendre des autres. Les échanges sont très riches. En effet, le groupe est constitué de familles d'origines multiples (Côte d'Ivoire, Mali, Portugal, Guyane, Italie, Sud de la France) ce qui constitue une vraie richesse. La cuisine est un langage universel qui peut faciliter échanges et transmissions de savoir.

Dans ce même temps, les enfants accompagnés d'un adulte (parent et/ou professionnel) participent à la préparation du dessert. Aucune obligation n'est donnée aux enfants, ainsi certains d'entre eux peuvent cuisiner, d'autres jouer.

Ce support interculturel permet aux familles de partager savoir-faire et tradition culinaire. La cuisine est alors utilisée comme un moyen de promouvoir l'ouverture vers le monde, de découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles épices...



Ces ateliers ont lieu à raison d'un mercredi par mois. Le groupe est constitué de 4 à 5 familles permanentes accompagnées de 3 travailleurs sociaux (TISF et éducatrices spécialisées). Nous réalisons un roulement de professionnels du service qui les accompagnent, permettant ainsi aux familles d'avoir un contact différent avec les professionnels de l'équipe. Et inversement, cela permet aussi aux professionnels d'avoir d'autres observations sur la famille en lien avec une autre. Reste tout de même un professionnel permanent, porteur du projet.

À chaque atelier, une famille désignée va choisir le repas qu'elle souhaite confectionner. La veille des ateliers, un membre de l'équipe accompagne le parent pour les achats alimentaires. Cela nous permet aussi d'échanger autour de la façon de faire les courses en fonction des budgets. Nous pouvons constater, que même si nous n'imposons pas un budget limité, qu'elles sont soucieuses du prix de reviens de l'activité.

Très rapidement, les mères parlent entre elles de leur recette, s'échangent des conseils culinaires. Nous observons que le dialogue est plus facile entre elles.

Au travers ces ateliers plusieurs thématiques, en fonction des discussions, sont abordées tels que les risques d'accidents domestiques et l'hygiène. Les échanges se prolongent souvent au moment du café, les enfants jouent à coté... Et là, des sujets autour des difficultés rencontrées dans leur quotidien peuvent être abordées... Et chaque personne se sent concernée, participe à l'échange autour de conseils et de vécus similaires.

Afin de garder une trace de ces ateliers, nous avons proposé aux familles la confection d'un livret de cuisine



regroupant les recettes réalisées et les photos prises durant ces ateliers. Ce livret permet à chaque famille de pouvoir aussi garder un souvenir, et d'avoir la possibilité de refaire les recettes à toute leur famille.

Les activités sont des outils éducatifs afin de rentrer en contact avec les enfants et de tisser un lien de confiance. L'idée est de rendre ludique et attractif la relation à travers l'escalade, des visites culturelles comme la Cité des Sciences à Paris, des ateliers créatifs etc. En Seine-et-Marne et à Paris nous avons plusieurs lieux propices pour sortir les enfants de leur situation familiale.

C'est un terrain d'observation comme les ateliers collectifs : jeux de sociétés, temps calme pour visionner les petits dessins animés afin de créer une discussion avec les plus jeunes enfants comme les plus grands. Pour avoir un regard sur la socialisation des enfants, il est intéressant de les réunir pour créer un effet de groupe est engagé également entre eux de la communication.

Certains enfants peuvent se comparer à d'autres, et se sentir moins seul en observant que beaucoup de mineurs peuvent avoir des éducateurs. Cela dédramatise la mesure judiciaire auprès des enfants qui peuvent trouver un soutien auprès des travailleurs sociaux. Ces activités engagent les enfants à transmettre leur questionnement, leurs soucis aux travailleurs sociaux en dehors de ces temps ludiques.

C'est également une ouverture vers l'extérieur tout comme un travail individuel. Par exemple, l'escalade est une activité qui permet la confiance en soi, le dépassement de ses limites et une sensation de réussite. C'est un domaine très intéressant à travailler pour aider les enfants à se développer.

Par conséquent, le milieu ouvert étend sur l'accompagnement parental, les travailleurs sociaux peuvent accompagner les parents dans ces domaines pour leurs enfants. Les parents peuvent être présents si le projet de la sortie est une sortie parents-enfants.

De nombreux parents peuvent être étonnés de découvrir leurs enfants sous un autre angle et de trouver du plaisir à sortir ensemble sur les temps de loisirs.

En 2023, le SAE de Dammarie-lès-Lys a fait de nombreuses activités. Par exemple, à chaque période de l'année une décoration réalisée avec les enfants des locaux de l'antenne. Pour les vacances d'été, pour l'automne, ou encore les vacances d'hiver, petits et grands fabriquent des objets colorés et construisent des créations pour décorer les couloirs. Il y a également des sorties individuelles en fonction des intérêts des enfants en associant régulièrement les parents.

Prospectives du pôle

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur (fin 2022) qui a permis de reconstituer un nouveau binôme de direction. Celui-ci a pris fin à l'automne 2023 et le pôle s'est retrouvé sur le dernier trimestre avec une nouvelle directrice adjointe et un directeur de transition. Durant cette année, la direction a initié de nombreux changements et d'évolutions tant dans les pratiques, que dans la gestion RH ou encore dans l'organisation territoriale des équipes et de l'activité.

Ce travail d'accompagnement au changement doit être poursuivi en 2024 car le département souhaite « fusionner » les mesures judiciaires AEMO/AEMOR. Cette fusion sera concrétisée par un budget prévisionnel unique... Ce qui va demander pour l'ensemble du personnel une adaptation à cette fusion des deux mesures.

2024 est également l'année de l'évaluation externe pour les services du SSP (AED). Le premier semestre sera donc consacré en grande partie à la préparation de l'évaluation externe pour le SSP et pour l'ensemble du pôle à la mise en place de la démarche qualité.

Tous ces changements ont pu parfois déstabiliser les équipes. Il convient maintenant d'asseoir davantage de stabilité pour accueillir la mise en place de la politique d'amélioration continue de la qualité. Cela permettra de mener une réflexion en continue sur l'accompagnement et le renforcement de l'accompagnement inclusif via le parcours de l'enfant et les axes prioritaires de la protection de l'enfance. Offrir un accompagnement de qualité et respectueux des enfants et des familles, tout en préservant, l'environnement et la qualité de vie au travail des professionnels sont les futurs enjeux du pôle.

Tous ces enjeux seront notifiés et développés dans le projet de service 2024-2029 qui devra être finalisé courant 2024.



SAESF | Service d'action éducative sociale et familiale

Le Service d'action éducative, sociale et familiale (SAESF) exerce la Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne.

La mission principale, confiée à notre service, est une mission de protection de l'enfance qui s'inscrit dans le champ de l'assistance éducative (art.375-1-9 du Code civil), ordonnée par le juge des enfants après avis du procureur. Celui-ci fixe les objectifs, la durée (qui ne peut excéder deux ans, mais qui peut être renouvelée par décision motivée) et désigne la personne physique ou morale chargée d'exercer la mesure. La mesure judiciaire AGBF s'adresse à une famille au sens où elle est accordée à l'allocataire (ou détenteur de l'autorité parentale) pour un ou plusieurs enfants d'une fratrie bénéficiaires des prestations familiales.

234

mesures d'aide à la gestion du budget

La mise en œuvre de la MJAGBF implique le reversement des prestations familiales et leur gestion au service en charge du suivi judiciaire. L'entrée dans la MJAGBF n'est pas la notion de danger, mais toute situation où un enfant connaît des conditions d'existence qui compromettent sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation ou son entretien et pour laquelle un accompagnement administratif n'apparaît pas suffisant.

Problématique spécifique aux personnes accueillies

L'exercice de la MJAGBF porte pour une part importante sur le logement et les conditions de vie qu'il offre à l'enfant. Le délégué aux prestations familiales (H/F) a un objectif de préservation lorsqu'il y a un risque d'expulsion ou qu'il n'y a déjà plus de logement et qu'il faut rechercher des solutions de relogement. Son rôle comporte également l'amélioration du cadre de vie (état de salubrité) et des conditions matérielles (fluide énergétique, ameublement, décoration, rangement...).

Le SAESF se doit, avec les parents, de permettre à l'enfant de trouver un équilibre personnel, de s'épanouir, de vivre des expériences ludiques, sportives et culturelles. Il veille également à inscrire ou à maintenir l'enfant dans les dispositifs de restauration scolaire, d'études et d'aide aux devoirs.

La gestion libre est une proposition de gestion complètement autonome des prestations familiales par la famille.

En début de mesure, elle permet d'estimer la capacité des parents à penser, anticiper, organiser la gestion des prestations familiales. Elle n'est pas systématique et elle peut se mettre en place à la demande de certains parents. Cette autonomie de gestion est contrôlée par le SAESF, qui, de sa place, se charge de vérifier le bon règlement du loyer, des fluides énergétiques, en se mettant en lien avec le bailleur et les différents créanciers, et de tout ce qui est nécessaire au bien-être de l'enfant.

Faits marquants et réalisations

L'année 2023 a vu le SAESF être soumis à l'évaluation HAS au mois de novembre, et donc s'atteler à sa préparation.

L'année 2023 a été l'occasion pour le service, à la demande de la Direction générale de mettre en place un référent qualité qui a été formé à cet exercice.

L'année 2023 a été l'occasion de poursuivre le changement initié depuis deux ans par l'équipe de direction et les cadres du service qui ont accompagné l'ensemble des professionnels à celui-ci. Pour ce faire, ils ont recouru à une recherche permanente d'adaptation, afin d'assurer une continuité et une qualité de service.

Prospectives

Les perspectives pour l'année 2024 restent axées sur l'amélioration constante de la qualité des interventions proposées aux personnes accompagnées par les professionnels du SAESF. Cela passe par :

- la mise en œuvre du plan d'action consécutif à l'évaluation HAS qui a eu lieu au SAESF en novembre 2023 ;
- la mise en place du logiciel AGEVAL pour le traitement de événements indésirables (enregistrement et suivi) ;
- la poursuite de la réorganisation administrative du SAESF afin d'assurer la continuité de service dans le suivi de l'activité ;
- la stabilisation de l'équipe éducative qui a connu un renouvellement d'un certain nombre de ses membres en 2022 et 2023. La difficulté de recrutement du secteur social n'a pas épargné le SAESF ;
- la poursuite de la dynamique associative à l'œuvre pour un décloisonnement du milieu ouvert afin de formaliser le partage des informations et l'articulation de la MJAGBF, notamment avec la MJIE et les services de milieu ouvert qui interviennent auprès de l'enfant et de sa famille dans une logique de fluidifier le parcours du mineur ;
- la poursuite du développement de l'activité du service par un travail de communication auprès des procureurs de la République, des juges des enfants et des partenaires des structures de droit commun.



SIE | Service d'investigation éducative

Le Service d'investigation éducative de l'ADSEA 77 intervient en milieu ouvert sous mandat judiciaire sur le territoire Seine-et-Marnais en rapport avec le territoire du tribunal judiciaire de Meaux et de Melun.

Le Service d'investigation éducative (SIE) a vocation à mettre en œuvre la mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE), sous l'autorité de la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ) de Seine-et-Marne. Cette mesure constitue un outil à disposition des magistrats, visant à leur fournir des informations sur la personnalité, les conditions d'éducation et de vie, ainsi que le contexte familial du mineur. Elle est susceptible d'être utilisée dans le cadre des procédures d'assistance éducative et dans celui de l'enfance délinquante.

625

investigations
éducatives

La procédure pénale

- Fondement juridique : article 8 de l'ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ;
- Phase de la procédure judiciaire : phase d'instruction (obligation pour le magistrat) ;
- Objet : effectuer, par le biais de la MJIE, toutes les diligences et investigations utiles pour parvenir à la manifestation de la vérité et à la connaissance de la personnalité du mineur ainsi que des moyens appropriés à sa rééducation.

La procédure civile d'assistance éducative

- Fondement juridique : articles 1183 et 1184 du Code de procédure civile ;
- Phase de la procédure judiciaire : phase d'information (faculté pour le magistrat) ;
- Objet : vérifier, par le biais de la MJIE, si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies et ainsi proposer si nécessaire des réponses en termes de protection et d'éducation adaptées à la situation des intéressés.

Problématique spécifique aux personnes accueillies

Cette mesure concerne exclusivement les mineurs, filles et garçons, âgés de 0 à 18 ans en situation de risque ou de danger tels que défini dans l'article 375 du code civil.

Les problématiques généralement repérées chez ces enfants ont trait :

- aux carences éducatives (défaut de réponses adaptées aux besoins de protection, de soins, manque de cadre et de limites, ...);
- aux carences affectives (souffrances liées à des situations d'absence ou de rupture, trouble de l'attachement...);
- aux expositions à des violences intrafamiliales/conflits parentaux ;
- aux difficultés scolaires ;
- au manque / à l'absence d'estime de soi ;

- à des troubles du comportement et des difficultés psychologiques ou des pathologies psychiatriques, à des conduites addictives.

Ces problématiques spécifiques, leurs évolutions dans le temps et sur le territoire d'intervention, renvoient à l'importance de l'interdisciplinarité de l'équipe du SIE, comme à la nécessité d'un travail en réseau et de relations partenariales adaptées.

Pour réaliser ces missions, les professionnels du SIE sont répartis sur deux antennes :

- 1 équipe sud positionnée à Vaux-le-Pénil, intervenant prioritairement sous la juridiction du tribunal de Melun ;
- 1 équipe nord positionnée à Meaux, intervenant

prioritairement sous la juridiction du Tribunal de Meaux.

Pour autant, afin de limiter la liste d'attente, les moyens au niveau RH sont mutualisés à l'échelle du service.

Faits marquants et réalisations

Le contrat d'objectifs et de moyens en 2023 était de 625 mesures, soit une augmentation de 72 mesures (+12%) par rapport à celui de 2022. Aussi 2 ETP de travailleurs sociaux et 0,5 ETP de psychologue supplémentaire ont été accordés afin de répondre à cette augmentation. Les postes administratifs et de cadres n'ont, eux, pas été pris en compte par cette augmentation d'activité.

Le service a exercé 645 mesures dont seules, 625 ont été prises en compte en facturation en 2023. Les 20 mesures non prises en compte correspondent à des deuxièmes MJIE ordonnées par les juges des enfants, à des dessaisissements ou aux placements des mineurs en cours de mesure.

Prospectives

L'année 2024 sera consacrée :

- à la stabilisation du service, notamment l'équipe éducative, suite à l'augmentation du COM en 2023 et l'arrivée de nouveaux professionnels au SIE ;
- à l'accompagnement des nouveaux professionnels dans leur prise de poste qui s'est faite à partir de septembre 2023 ;
- à la poursuite de l'étroite coopération avec les juridictions afin de continuer à permettre la prise en charge rapide des MJIE adressées au SIE ;
- à la poursuite de la dynamique associative à l'œuvre pour un décloisonnement du milieu ouvert afin de formaliser le partage des informations et l'articulation avec de la MJIE avec les services qui prennent le relais des interventions auprès de l'enfant et de sa famille dans une logique de fluidifier le parcours du mineur ;
- à la poursuite de la connaissance des différents dispositifs d'accompagnement de placements et de milieu ouvert à l'œuvre sur le département, pour des préconisations encore plus adaptées à chaque situation ;
- à la préparation de l'évaluation HAS à laquelle le SIE sera soumis en 2025 ;
- à la mise en œuvre de l'outil AGEVAL pour le recueil et le traitement par le SIE, des événements indésirables et événements indésirables graves.

Des moyens supplémentaires ont été accordés au SIE en 2023.

Ainsi, des postes de travailleurs sociaux et de psychologue permettent désormais la mise en œuvre des MJIE qui sont adressées au SIE.

En revanche, les emplois de secrétaires et de chefs de service n'ont pas été pris en compte par l'augmentation de l'activité du service.

Cependant ces fonctions ont été directement concernées par les mesures supplémentaires qui ont été adressées et mise en œuvre par le SIE.

Cette situation a amené un surcroît de travail non négligeable aux secrétaires et chefs de service du SIE, qui l'ont absorbé, tant bien que mal, engendrant de la fatigue et laissant entrevoir de l'usure, si les conditions de travail devaient se maintenir telle quelle.

Au regard des moyens alloués et de la complexité des situations à évaluer, nous restons soucieux des conditions de travail des professionnels, notamment les secrétaires et les chefs de service éducatifs pour lesquels le nombre de mesures, et les démarches s'y rapportant aussi par conséquent, sans que leur effectif n'est évolué. Leur activité et leur présence garantissent le fonctionnement du SIE.

Des formations collectives seront proposées aux professionnels afin de parfaire les connaissances des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire du SIE confrontée quotidiennement à des problématiques complexes et à un rythme de travail plus que soutenu.



SIE - SERP | Service d'investigation éducative - Service de réparation pénale

Un protocole départemental sur la mise en œuvre de la mesure de réparation a été élaboré en 2001, il est une base de travail. La mise en œuvre de cette mesure est portée par nos propres valeurs mais s'appuie sur un référentiel commun à la DPJJ et au groupe national de liaison des services de réparations pénales adhérents à la Fédération Citoyens et Justice.

La réparation est une mesure judiciaire, éducative et pénale qui a été introduite en 1993, dans l'ordonnance de 1945, régissant le droit et la justice pénale à l'égard des mineurs.

Dans le cadre de l'évolution de cette ordonnance, la réparation pénale vient compléter le système déjà en place en proposant une réponse supplémentaire. Elle correspond à l'exigence de nouvelles réponses judiciaires aux infractions commises par les jeunes et à l'évolution de la prise en compte des victimes.

180

mesures de réparation

Problématique spécifique au public accueilli

Cette mesure est fondée sur la conviction que tout mineur peut et doit être éduqué ; elle respecte le principe du droit qui veut que le mineur soit responsable et comprenne les conséquences de ses actes. En cela, elle permet un apprentissage de la responsabilité.

La réparation pénale apporte une réponse compréhensible pour les mineurs et visible pour les victimes et l'environnement social. En outre, elle implique les parents, non pas seulement comme civilement responsables, mais aussi et surtout en tant que garants éducatifs de leurs enfants.

Convocation du mineur et de ses parents.

- Un courrier différent de celui des parents est adressé au mineur afin de lui signifier sa place prépondérante dans ce processus de réparation, et l'importance de sa parole ;
- Ce premier rendez-vous se déroule prioritairement au sein des Maisons de la Justice et du Droit, des Points d'Accès au Droit, afin d'ancrer symboliquement notre intervention dans une dimension judiciaire. Les entretiens suivants sont fixés en tenant compte de la situation géographique, de la facilité de déplacement des intéressés, et de leur emploi du temps, dans

l'objectif d'optimiser notre action sans extraire le mineur d'une activité scolaire, professionnelle, ou sociale parfois fragile ;

- Prise de contact avec la victime. De façon systématique, le service écrit à la victime pour l'informer de la mise en place de la mesure et l'invite à nous faire part de ses attentes. De nombreuses victimes répondent à la demande et acceptent de travailler avec le service quand elles ont compris le sens que cela pouvait revêtir pour elle-même et pour l'auteur ;
- Lorsque cela est possible, nous cherchons à privilégier les temps de rencontre victime / auteur dans une démarche d'excuse et de compréhension réciproque ;
- Nous visons par ce biais à restaurer un lien social non stigmatisant ;
- Entretien avec le mineur et ses parents : à l'amorce du premier entretien, nous présentons le SIE/SERP et notre association, permettant aux familles de faire un lien éventuel avec un service qu'elles auraient pu connaître, et nous fournir des éléments sur un suivi potentiel. Nous saisissons ce moment pour présenter notre livret d'accueil contenant les textes fédérateurs de notre service (charte des droits et libertés de la personne, entre autres). Ensuite, nous resituons notre action en lien avec le tribunal, et cherchons à évaluer ce que le mineur et ses parents ont retenu de l'audience ou de la rencontre avec le délégué du procureur lors du recueil de l'accord pour une RPM.

Cette démarche nous permet de reprendre en profondeur les motifs et les objectifs de notre mesure. Cela ouvre également un espace de débat où chacun peut exprimer sa compréhension de la procédure et les craintes des conséquences possibles.

Parmi les nombreux points abordés lors de ces entretiens, la question de la reconnaissance des faits est centrale. Sans cette reconnaissance, le jeune peut difficilement être dans une dynamique de réparation. Le deuxième aspect central est la notion de tort causé à autrui, il s'agit de matérialiser la victime, de percevoir le préjudice, et d'aborder la notion de réparation directe. Ces entretiens doivent permettre au jeune (et à ses parents) de prendre conscience de la gravité de l'acte commis, d'appréhender le sens de la loi.

Le contexte familial et l'évaluation de la situation du jeune sont des éléments déterminants dans la mise en œuvre de la réparation. À l'occasion de ce premier contact, nous cherchons à percevoir la réponse parentale, la solidité du cadre éducatif posé par eux, et la façon dont le mineur se positionne dans ce contexte. Cela est parfois l'occasion de réactiver un dialogue parents/enfant partiellement ou totalement dégradé.

Afin de faciliter l'accès des bénéficiaires et leur rencontre, les rendez-vous peuvent être réalisés dans les locaux de partenaires qui sont plus à proximité de leur lieu d'habitation. Cette mobilité des professionnels permet d'assurer des rencontres qui ne seraient pas réalisées, à cause de la question de la mobilité et de l'éloignement entre le lieu de vie des mis en cause et les locaux du service.

Élaboration du projet de réparation

À partir du contenu des rendez-vous, avec le jeune et sa famille et en lien avec la victime, nous construisons des pistes possibles de réparation qui sont formalisées dans le DIPC ébauché dès l'entretien d'accueil.

Nous restons persuadés que cette mesure sera plus efficace et restauratrice pour le mineur si nous pouvons nous appuyer sur ses centres d'intérêts en rapport avec l'acte commis.

Les réparations directes (au profit d'un particulier)

Il peut s'agir d'une activité directe au profit de la victime de l'infraction mais aussi d'excuses écrites ou orales (démarche chargée d'une portée symbolique souvent assez forte pour des adolescents peu enclins à s'excuser). Pour les cas où une rencontre auteur/victime a pu être médiatisée, les deux parties ont pu exprimer leur satisfaction d'avoir été confrontées, écoutées dans le respect de leur différence. Pour chacune d'entre elles, les mots ont permis de construire un début de regard moins chargé d'animosité et de rancœur.

Les réparations directes, au domicile de la victime, se font sous la responsabilité du travailleur social référent, et bien souvent en sa présence dans un souci d'apaisement et de respect. Le contenu et la durée de ce temps envers la victime, négocié entre tous, peut prendre la forme de travaux d'entretien, ou de mise à disposition pour une aide ponctuelle. Un document contractualisant ce parcours particulier élaboré et signé par toutes les parties concernées est en cours d'élaboration.

Les réparations directes (au profit d'une collectivité)

Lorsque la victime est une collectivité (mairie, conseil départemental, etc.), nos propositions de réparation sont globalement bienvenues. Nos interlocuteurs sont généralement sensibilisés à notre volonté de retisser du lien entre l'auteur et son environnement dans une démarche de réinscription dans la vie de la cité.

Les réparations indirectes (dans l'intérêt de la collectivité)

Parfois la victime (particulier/collectivité) ne souhaite pas, ou n'est pas disponible pour un temps privilégié. Dans ce cas de figure, nous imaginons des réponses calibrées *sur mesure* en corrélation avec le délit commis. Pour ces mises en activité, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires dans de multiples domaines (collectivité locale ou territoriale, secteur caritatif, culturel, associatif, etc.).

Les mises en activité consistent en une participation active du jeune à diverses actions demandées dans le projet de réparation.

Selon leur nature, plusieurs activités peuvent être demandées :

- Un travail de réflexion et de restitution écrite sur le thème du délit afin de renforcer la prise de conscience du jeune. Ce travail écrit de réflexion est généralement accompagné d'une activité pratique ;
- Activités dans des « lieux de réparations » (tels que des associations caritatives, des services techniques de municipalités, des administrations, des crèches, des maisons de retraite etc.) ;
- Participation à des modules collectifs mis en place par le service dont la thématique est en lien avec le délit. Ces sessions sont organisées de manière à décliner un thème sensible (violence, ILS, délits routiers, dégradations, etc.) sous divers angles en associant nos partenaires et des intervenants extérieurs. Ces modules collectifs de quelques jours nous offrent un terrain d'observation particulièrement riche, notamment sur la dynamique du groupe et sur la place de chacun dans cette relation.

Le collectif agit comme un catalyseur révélant comment un individu peut subir la loi d'un groupe et y adhérer ou pas.

L'accompagnement éducatif individuel favorise l'apprentissage des valeurs citoyennes et démocratiques pour des mineurs qui ont besoin provisoirement d'un suivi resserré et individualisé pour conforter ou initier un projet personnel revalorisant.

Les activités de réparation sont organisées le plus souvent pendant les vacances scolaires ou sur les fins de semaine et après-midi libres des mineurs. Elles peuvent combiner plusieurs types d'activité (lettre d'excuses et participation à une activité).

L'exécution de la mesure est soumise à une convention dès qu'il s'agit de réparation indirecte.

La signature de cette convention s'effectue généralement sur le lieu d'accueil, et est l'occasion de créer un contact entre le mineur et son accueillant en présence de ses parents et de poser le cadre régissant cette activité de mise à disposition. Ce temps, animé par le travailleur social nous apparaît incontournable pour définir une base constructive et restauratrice de ce court moment d'insertion. Cette activité fait systématiquement l'objet d'un bilan d'activité où l'accueillant se prononce sur la présence, les tâches effectuées, la prise d'initiative, la relation aux autres, l'implication du mineur.

Le bilan de la mesure sous forme d'entretien avec le mineur et ses parents permet :

- De rappeler le parcours du mineur depuis l'infraction ;
- De mettre en avant la réponse qu'il a apportée ;
- D'évaluer l'évolution de son état d'esprit, sa perception de l'utilité de l'activité et de la notion de service rendu ;
- De reparler éventuellement de ses projets personnels, de sa situation familiale ;
- De faire un point sur le repositionnement parental ;
- D'annoncer les dernières étapes de la procédure ;
- Et de présenter les grands axes du rapport qui sera adressé au magistrat.

Faits marquants et réalisations

L'année 2023 a vu :

- La poursuite de la mise en conformité du service débutée en 2022, suite aux déménagements du pôle administratif et de l'équipe des travailleurs sociaux du SERP à Saint-Germain-Laxis ;
- La mise en place de nouveaux documents supports, tels que le document individuel de prise en charge qui va être retravaillé au cours de l'année, notamment avec Citoyens & Justice .
- La mise en œuvre d'une plaquette de présentation du service, de ses missions et de ses modes d'intervention, à destination des magistrats et des partenaires, travail effectué en coopération avec Citoyens & Justice ;
- Un développement de l'activité du service grâce à un travail de communication auprès des Juges des Enfants, des procureurs et des délégués du procureur des deux juridictions. La réflexion se poursuit sur les moyens de faire connaître et valoriser cette mesure,

et sa valeur éducative, de diversifier les réponses apportées grâce à des partenariats nouveaux pour permettre de mettre la réparation en lien direct avec l'infraction commise et ainsi apporter encore plus de sens à la mesure auprès du jeune ;

- La sollicitation accrue des victimes en utilisant le phoning pour prendre contact avec elles, leur permettre d'être plus active dans cette mesure et participer au processus de restauration chez elles ;
- L'utilisation par les professionnels du SERP du dossier unique de l'usager, SIL'AGE, déployé dans la grande majorité des établissements de l'ADSEA 77. Ce nouvel outil permet une homogénéisation des méthodes et des pratiques ainsi qu'une communication plus performante au niveau institutionnel afin d'augmenter la qualité de prise en charge et d'accompagnement des usagers ;
- Le travail de communication auprès des juges des enfants. Nous poursuivons notre réflexion sur les moyens de faire connaître et valoriser cette mesure, et sa valeur éducative, de diversifier les réponses apportées grâce à des partenariats nouveaux qui permettront de mettre la réparation en lien direct avec l'infraction commise et ainsi apporter encore plus de sens auprès du jeune.

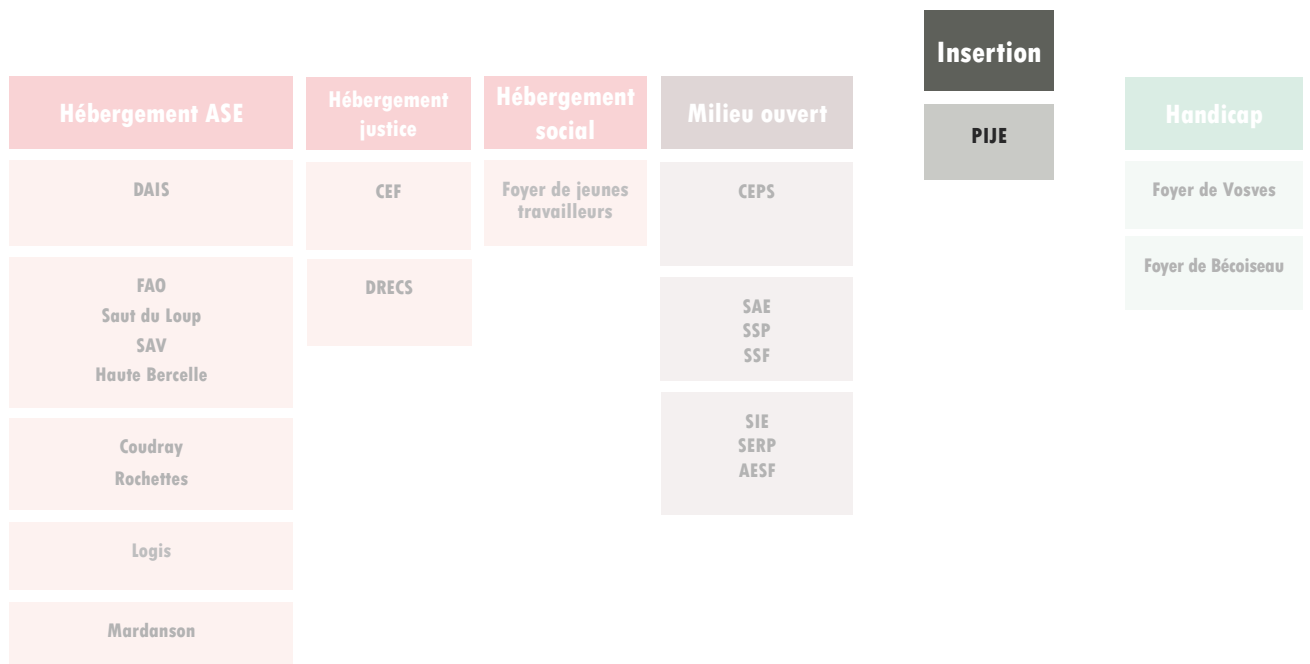
De plus, le service s'est attaché à poursuivre ses partenariats et à les diversifier, notamment avec les services de prévention spécialisée ou avec de nouveaux prestataires, dans la mise en œuvre commune d'activité auprès de mineurs. Une poursuite du travail éducatif, commencé avec la mise en œuvre de la mesure de réparation pénale, est ainsi accompagnée et rendu possible.

Prospectives

L'année 2024 sera consacrée :

- à la formation des nouveaux professionnels du service à la médiation pénale, afin d'apporter une possible réponse supplémentaire aux délits commis par les auteurs pris en charge par le service ;
- à la poursuite du développement de l'activité qui a été engagée en 2023, auprès des juges des enfants, des procureurs et des délégués du procureur des deux juridictions ;
- à la création d'un document de communication destinés aux auteurs, pour les délégués du procureur ;
- à la préparation de l'évaluation HAS à laquelle le service va être soumis en 2025 ;
- à des rencontres avec les services de la PJJ qui mettent en œuvre la mesure de réparation pénale en Seine-et-Marne, afin de penser des interventions communes ;
- à la poursuite de la sollicitation des victimes en utilisant le phoning pour prendre contact avec elles, leur permettre d'être plus active dans cette mesure et participer au processus de restauration chez elles.

Nos services d'insertion





PIJE

PIJE (promotion Insertion Jeunes vers l'Emploi) est un **service d'insertion et de prévention en direction des publics jeunes et adultes** habitant la Seine-et-Marne, plus spécifiquement des agglomérations Grand Paris Sud et Melun Val de Seine, territoire historique d'intervention.

Les actions mises en œuvre par PIJE doivent **répondre aux facteurs d'exclusion et de non employabilité dans le secteur marchand classique** que sont le manque d'expérience professionnelle, une longue période de chômage, une mobilité réduite, le cumul de plusieurs difficultés sociales, des problèmes liés à la non maîtrise de la langue française, des situations d'illettrisme, des problèmes de santé, de comportements éloignés des exigences du monde économique, etc. Elles visent donc à reconstruire le lien entre les personnes en exclusion et les exigences de l'environnement social et économique actuel, en prenant en compte la globalité des difficultés repérées.

4 champs d'intervention sont ainsi menés :

- L'insertion par l'activité économique : PIJE porte 4 chantiers d'insertion conventionnés par l'État (DDETS UT77) et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour 22 ETP/an en contrats aidés CDDI pour 2023 ;
- L'accompagnement vers l'emploi d'environ 360 bénéficiaires du RSA habitant le territoire de Sénart, dans le cadre d'un conventionnement avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne comme AAVE (Association d'Accompagnement Vers l'Emploi) ;
- L'accompagnement à la levée des freins à la mobilité, via sa plateforme solidaire de mobilité La Roue Libre 77, intégrant une auto-école d'insertion et un service de transport d'utilité sociale (Transport Solidaire).

500

bénéficiaires du
RSA accompagnés

Faits marquants et réalisations

Pôle Accompagnement Vers l'Emploi des bénéficiaires du RSA

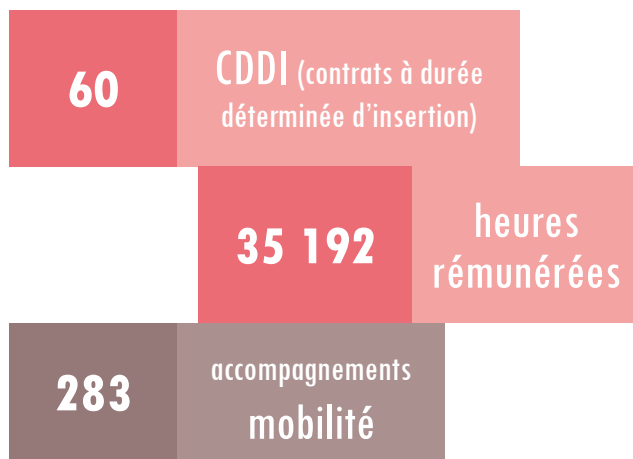
Le Département de Seine-et-Marne s'appuie sur un réseau d'Associations d'Accompagnement Vers l'Emploi (AAVE) afin de garantir une prise en charge personnalisée et individualisée des parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA en complément des interventions de Pôle Emploi. À ce titre, PIJE est conventionné par le Département depuis 2001 pour l'accompagnement des allocataires du RSA émargeant sur le territoire de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud – secteur Sénart (77).

Un nombre croissant d'allocataires du RSA se trouvent dans des situations d'éloignement durable du marché du travail, qui affectent leurs compétences professionnelles et leur capacité à s'engager dans un parcours d'insertion pérenne, imposant ainsi la mise en œuvre d'un accompagnement socioprofessionnel adapté à leurs besoins qui puisse s'articuler avec l'offre de service d'insertion de droit commun et la mobilisation de crédits du Fonds Social Européen (FSE), dont la gestion est déléguée par l'État au Département de Seine-et-Marne dans le cadre de l'axe n°3 « lutter contre la pauvreté

et promouvoir l'inclusion » du volet déconcentré du Programme Opérationnel National du FSE.

Cette action auprès des allocataires du RSA répond d'une référence unique par un professionnel désigné, d'un diagnostic approfondi des situations individuelles, d'un accompagnement individualisé visant à mobiliser les personnes sur des démarches et dispositifs de mobilisation vers l'emploi, la contractualisation des étapes du parcours dans le cadre d'un contrat d'engagement réciproque, l'application du strict « droits & devoirs » en vertu du versement de l'allocation.

Les nouvelles modalités d'accompagnement différencié mis en place par le Département en 2020 prévoient un accompagnement « Objectif Emploi » de 24 mois maximum, un accompagnement de remobilisation « Objectif Transition » de 12 mois maximum devant permettre d'optimiser la suite du parcours par un accompagnement plus intensif visant à favoriser les sorties positives du dispositif, puis une réorientation des allocataires du RSA en accompagnement depuis 36 mois ou plus, vers un accompagnement plus adapté (MDS, Pôle Emploi, accompagnement global, suivi santé, accompagnement dans le cadre de la création d'entreprise).



En entrées et sorties permanentes, à fin décembre 2023, 272 allocataires du RSA étaient encore en file active auprès des 3 chargées d'accompagnement vers l'emploi affectées à cette action mais ce sont près de 500 allocataires du RSA qui ont été accompagnés sur l'ensemble de l'année 2023.

Pôle Insertion par l'Activité Economique

L'activité chantier d'insertion s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Elle apporte des réponses face à l'exclusion et à la non employabilité dans le secteur marchand de personnes en difficultés par la mise en œuvre d'une offre d'insertion s'appuyant sur des activités grandeur réelle et à fort caractère d'utilité sociale.

Le chantier d'insertion vise à reconstruire le lien entre les personnes en exclusion et les exigences de l'environnement social et économique actuel, en prenant en compte la globalité des difficultés repérées.

Les activités menées doivent rapprocher les individus des attendus du milieu professionnel ordinaire, dans un contexte de production valorisante, de salariat (sentiment d'utilité envers la société, de reconnaissance sociale), permettant les apprentissages, les progressions, l'acquisition de compétences et d'expérience professionnelle. Pour les publics accueillis, qui sont généralement fort éloignés de l'emploi, parfois depuis plusieurs années, la première exigence est de les confronter progressivement aux réalités du monde du travail, en les mobilisant par leur statut de salarié sur leurs droits et devoirs et leur responsabilité.

Conventionnés par la DDETS et le Conseil Départementale de Seine-et-Marne, les chantiers d'insertion sont régis par le Code du travail et permettent de recruter en contrats aidés CDDI des personnes éloignées structurellement du marché de l'emploi ordinaire.

Le chantier entretien espaces naturels créée en 2003 et implanté sur le site du logis à Saint-Germain-Laxis, développe ses activités autour de deux axes :

- La réhabilitation et l'entretien d'espaces naturels : débroussaillage, entretien de rives (étangs, cours d'eau), aménagement de chemins forestiers, petits travaux de sylviculture (coupes d'éclaircie, ouverture paysagère, débitage de futs, mise en stères, etc.) ;
- L'aménagement d'espaces verts : plantation et entretien de massifs, mise en valeur de végétaux, engazonnements et entretien, tailles de haies et d'arbustes, désherbage, soufflage des feuilles mortes, etc.

Les principaux commanditaires sont les établissements de l'ADSEA 77, des associations, des syndicats de copropriétés, des collectivités territoriales.

Conventionné en 2023 pour 5 postes en insertion (3,71 ETP), le chantier entretien espaces naturels a salarié 10 personnes, dont 7 entrées sur la période de référence, pour un total de 3 666 heures rémunérées. 80% des personnes salariées en 2023 habitent le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, dont 50% résident des quartiers prioritaires. L'année 2023 s'est marquée, comme l'année précédente, par une difficulté accrue de recrutement au regard d'un secteur d'activité en forte tension.

Le Chantier Maraichage Biologique entretient le potager biologique à caractère conservatoire du Domaine de La Grange La Prévôté, à Savigny-le-Temple. Ancien potager à la française, le potager du Domaine a pour vocation de remettre en culture des variétés de légumes anciens, historiquement créés en Ile-de-France à des fins de conservation du patrimoine



génétique et de pédagogie autour des légumes anciens et du goût. Les équipes de PIJE sont intervenues sur la quasi-intégralité du potager de 1 000 m² (parcelles de légumes, parcelles de plantes aromatiques et médicinales, entretien des massifs autour du CERES, gestion des aires de compostages, entretien des parcelles dédiés aux écoles et centres aérés, nettoyage des allées.



Les conditions climatiques particulières en 2023 (fortes pluviométries et températures élevées de printemps) ont nécessité un important travail de rattrapage pour lutter contre la reprise des adventices sur les parcelles.

En 2023, ce chantier a salarié 12 personnes dont 3 entrées sur le dispositif courant d'année, pour 9 694 heures rémunérées. La production s'est établie à 1,8 tonnes de légumes récoltés (augmentation de 46% par rapport à 2022), écoulés en grande partie par la mairie en charge des circuits de vente et de distribution.

Le chantier restauration collective repris par PIJE en 2019, développe ses activités autour de 4 types de production :

- La production de repas au Self situé sur le site du Logis et ouvert sur l'extérieur : personnel du site, salariés en insertion, scolaires des classes CM1 – CM2 du regroupement scolaire de Voisenon/Saint-Germain-Laxis, jeunes en suivis éducatifs, particuliers, salariés des entreprises du territoire ;
- Un service de portage de repas à domicile Papy Lunch via un véhicule assurant des livraisons de repas en liaison froide sur les secteurs de Melun Val de Seine et la partie Est de Grand Paris Sud ;
- Une formule *Bistronomie* permettant d'accueillir sur réservation des individuels et des groupes avec un service à l'assiette et une cuisine plus 'élaborée' ;
- Des prestations *Traiteur* sur commande avec ou sans service sur site. À noter notamment en 2023, la prestation assurée par les équipes de la restauration durant la *Journée de la pauvreté*, organisée par la préfecture de Melun et le conseil départemental de Seine-et-Marne au Millénaire de Savigny-le-Temple.

En 2023, le chantier restauration a produit et vendu un total de 30 577 repas, dont 12 228 repas pour le self (6 279 repas ont été servis aux enfants de CM1-CM2 des écoles de Saint-Germain-Laxis), 15 969 repas livrés par Papy Lunch et 1 079 repas 'Traiteur'.

Conventionné en 2023 pour 9 postes en insertion (6,68 ETP), ce chantier a accueilli 23 personnes dont 9 qui sont

entrées en cours d'année pour un total de 13 564 heures rémunérées.

Le chantier mobilité solidaire, créé en 2006, propose 2 prestations de service en matière de mobilité :

- Un service de transport solidaire, service privé de transport de personnes en compte propre, régi par l'article 9 de la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI du 30 décembre 1982) et par le décret du 20 août 2019 relatif aux services de transport d'utilité sociale. Le transport solidaire permet ainsi de véhiculer des personnes ne pouvant recourir pour diverses raisons aux offres de transport public (absence ou insuffisance de desserte, nécessité d'une prise en charge adaptée, orientation dans le cadre d'un accompagnement socioprofessionnel, etc.) et socialement isolées : bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, jeunes en suivi éducatif, jeunes en difficultés d'insertion, séniors isolés, etc.

Il agit ainsi sur les mécanismes d'exclusion liés au manque de mobilité individuelle, limitant le lien social, l'accès à l'emploi et à la formation, les démarches administratives, l'accès aux soins...

En 2023, le transport solidaire a réalisé 424 transports avec 627 montées à bord pour un total de 26 195 km parcourus, principalement vers les secteurs de Melun, Grand Paris Sud et le Sud Seine-et-Marne.

- Une activité de conseil en mobilité, assurée par des animateur-trices mobilité. Les actions de conseil en mobilité ont pour objectif d'améliorer l'autonomie des personnes en matière de mobilité pour favoriser l'accès / le retour à l'emploi. Elles se concrétisent par la réalisation d'évaluations individuelles des compétences en matière de mobilité, l'aide au déplacement par une information sur l'offre de transport public et de déplacement, l'accompagnement physique dans les transport et l'animation d'ateliers de formation à la mobilité. Ainsi, 43 ateliers ont été animés en 2023 auprès de 304 participants, dont 6 journées d'accompagnement collectif dans les transports publics pour 46 participants.

Conventionné en 2023 pour 9 postes en insertion (6,68 ETP), le chantier mobilité solidaire a salarié 15 personnes, dont 6 sont entrées sur la période de référence, pour un total de 8 268 heures rémunérées.

Ainsi, un total 60 personnes ont été salariées en 2023 sur l'ensemble des chantiers d'insertion pour un volume global de 35 192 heures rémunérées.

Pôle Mobilité

PIJE porte depuis 2008 le dispositif *La Roue Libre 77*, *Plateforme mobilité solidaire* qui comprend deux actions :

- **Le dispositif « PIJE Auto-école », auto-école à statut associatif créé en 1993 par les équipes de prévention spécialisée, régie par l'arrêté du 26 décembre 2000 sur l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière par les associations d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle.**

En 2023, l'auto-école a accompagné 32 intérimaires sur leur parcours de formation au permis de conduire dans le cadre du dispositif *Atout Permis* conventionné par le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) et formé 14 jeunes au permis de conduire encore en parcours dans le cadre d'une convention signée initialement en 2021 avec la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ).

Plusieurs ateliers d'information sur le permis de conduire ou de prévention à la sécurité routière ont été animés auprès de l'ADAPEI de Seine-et-Marne, la Protection judiciaire de la jeunesse. 2023 a vu également la mise en œuvre d'une formation intitulée *Objectif Code* dans le cadre d'une convention partenariale avec la Fondation ROOLE qui a pour objectif, à partir du Code de la route, de travailler avec les personnes sur la connaissance théorique du code mais également sur leurs difficultés liées notamment à la non-maîtrise des savoirs et compétences de base (lecture, écriture, numération, etc.). 8 premiers ateliers ont permis d'accueillir 45 participants.

En 2023, le taux de réussite de PIJE Auto-école aux examens du permis de conduire est de 57% en première présentation et de 70% sur l'ensemble des présentations faites en 2023.

- **Une mission de conseil en mobilité via un poste de coach mobilité, financée par le consortium *Seine-et-Marne Mobilités* dont PIJE a été co-fondateur en 2021 aux côtés d'Initiatives 77, ODE, Travail Entraide et M2iE.** Cette mission consiste à :
 - Animer un réseau de professionnels de SIAE sur l'accompagnement à la mobilité des publics en insertion,
 - Piloter la mise en exploitation opérationnelle et technique de l'outil dédié de diagnostic mobilité,
 - Former les acteurs du territoire, partenaires du Consortium,
 - Coordonner les parcours mobilité des publics bénéficiaires du Consortium et de ses partenaires.



Ainsi :

- 145 personnes ont été accueillies sur le dispositif avec 141 diagnostics à la mobilité réalisés sur l'année 2023 ;
- 71 professionnels relevant des MDS, Associations d'accompagnement vers l'emploi ou des Missions locales ont pu bénéficier d'une sensibilisation et d'une formation sur les enjeux de l'accompagnement à la mobilité de leurs publics ;
- 89 bénéficiaires ont suivi un atelier de formation à la mobilité.

Au total, 283 personnes étaient accompagnées par la Plateforme mobilité la Roue Libre 77 en 2023.

Prospectives

Mise en œuvre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement) à l'échelle du service, permettant de mettre en place une stratégie de consolidation et de développement économique et financier des activités.

Restructuration des activités du service et de l'organigramme : logique de transversalité avec les autres établissements de l'ADSEA 77, redéploiement des chantiers d'insertion et réimplantation territoriale sur le site du Logis, réduction des charges de fonctionnement.

Mobilisation sur les enjeux liés à la mobilité inclusive en réaffirmant les compétences spécifiques de PIJE en la matière, avec notamment :

- l'obtention du nouvel agrément pour PIJE Auto-école, du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » délivré par les services de la Préfecture et de la certification Qualiopi pour les actions de formation au permis de conduire,
- la mise en place d'un projet de garage solidaire voiture, implanté à Saint-Germain-Laxis (nord Melun) sur le site du Logis (ADSEA 77)
- la mise en œuvre d'un projet mutualisé entre 3 établissements de l'ADSEA 77 (PIJE, CEF, DRECS) autour de la formation au permis de conduire et de la sécurité routière.



FJT | Foyer de jeunes travailleurs François Gomez

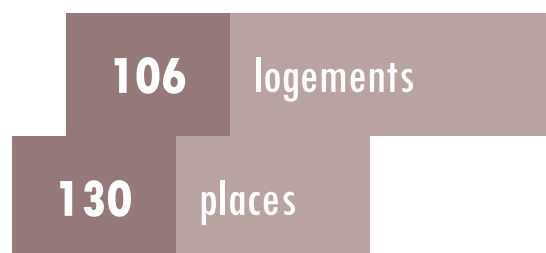
En 2006, l'abbé Pierre, particulièrement sensible au devenir de la jeunesse, publiait un livre qui résonnait comme un appel à la mobilisation : « n'oublions pas les jeunes ». À l'exemple de son fondateur, et depuis sa création, il y a plus de 30 ans, la Fondation Abbé Pierre ne cesse de lutter contre le mal logement, dont les jeunes comptent parmi les premières victimes.

Aujourd'hui, en France, une personne sur cinq âgée de 18 et 29 ans, vit sous le seuil de pauvreté et de nombreux jeunes précaires ou étudiants sont touchés de plein fouet par la crise du logement.

Le Foyer de Jeune Travailleur (FJT) constitue un outil essentiel du logement d'abord. Il soutient l'accès au logement, à l'emploi, au développement économique et à la cohésion sociale du territoire.

Le FJT fait partie des leviers d'action de l'État afin de répondre dans un contexte de grande tension du marché immobilier, aux besoins de jeunes, notamment aux plus démunis d'entre eux, ne relevant pas d'un dispositif d'hébergement mais ayant besoin d'accéder à un logement plus adapté à leurs ressources et de s'inscrire dans un cadre permettant de parvenir à l'autonomie et de réussir leur insertion sociale, professionnelle et économique.

Il met à disposition des jeunes, outre le logement, un ensemble d'installations matérielles, d'actions d'accompagnement ainsi que d'animations socio-éducatives individuelles et collectives. Public : célibataire, couple avec ou sans enfant, famille monoparentale.



Faits marquants et réalisations

FJT, un tremplin vers le logement autonome

L'accès au logement autonome des résidents est l'une des missions cardinales du FJT.

Pour soutenir cette ambition, l'établissement a déployé un cadre d'actions basé sur une meilleure mobilisation des dispositifs de droit commun et un partenariat renforcé avec les réservataires.

En 2023, 85% des résidents sont partis vers un logement de droit commun (bailleur social).



Actions de l'année 2023



Exposition d'Affiches sur les Addictions	Sensibilisation aux risques liés aux addictions.
Atelier Crêpes	Promouvoir la convivialité et le partage à travers une activité ludique de découverte et de dégustation de crêpes, renforçant ainsi les liens entre les résidents.
Excursion à Cabourg en collaboration avec le Secours Populaire	Favorisation de la confiance en soi, découverte de la nature et promotion de l'inclusion.
Atelier conception CV et rédaction Lettre de Motivation	Doter les résidents d'outils pratiques et essentiels pour améliorer leurs compétences professionnelles, favorisant ainsi leur réussite dans la recherche d'emploi.
Atelier aide aux démarches administratives	Renforcer l'autonomie des résidents en développant leurs compétences dans la gestion des démarches administratives.
Atelier de Jeux de Société	Favoriser le renforcement des liens sociaux entre les résidents et le personnel éducatif, tout en contribuant à la réduction du stress.
Journée d'Information «100 Solutions»	Collecter des informations cruciales sur l'emploi et les formations.
Barbecue	Créer un moment convivial et chaleureux pour les résidents, garantissent la cohésion au sein du FJT.
Séances Ciné-débat	Projection de films, qui ont pour objectif la sensibilisation à des sujets sociétaux.
Atelier Jeux Vidéo bimensuel	Maintien de la dynamique sociale, participation à des activités collaboratives et à la prévention de face à l'addiction aux jeux.
Atelier Cuisine	Exploration et partage de techniques culinaires, favorisant la découverte gastronomique et la convivialité.
Atelier Pâtisserie (Mères et Enfants)	Favoriser le lien intergénérationnel en offrant aux mères et à leurs enfants une expérience ludique et éducative de pâtisserie, renforçant ainsi les compétences culinaires tout en créant un environnement convivial et propice aux échanges familiaux.
Rencontre Football entre les Jeunes du FJT	Mettre l'accent sur l'inclusion sociale, le respect mutuel et l'esprit d'équipe.
Gestion du Logement	L'accompagnement quotidien des résidents vise à améliorer la gestion de leurs espaces de vie et des espaces communs. Un planning de nettoyage et des inspections quotidiennes des modules sont instaurés pour assurer la propreté et le bien-être collectif. Chaque étage bénéficie de l'encadrement dédié d'un éducateur référent, facilitant ainsi la communication et renforçant la qualité de vie au sein du foyer.
Réunion des nouveaux résidents	Dans le cadre de notre engagement envers l'intégration des résidents, l'équipe organise chaque mois, une réunion dont les objectifs sont : l'accueil, l'orientation et l'intégration des nouveaux arrivants.

Ces diverses actions ont indéniablement contribué à la dynamique positive du FJT. L'équipe socioéducative demeure engagée à répondre de manière proactive aux besoins et aux intérêts variés des résidents, créant ainsi un environnement épanouissant et propice au développement personnel et à la cohésion sociale.

Prospectives

Le FJT François Gomez s'est donné pour l'année 2024, les axes de travail suivants :

- Maintenir le développement du « Penser et agir avec les résidents » au travers des Conseils de la Vie Sociale (CVS), des commissions d'animation et des actions collectives ;
- Poursuivre le partenariat avec le réseau local, afin de mettre en place des projets qui répondent aux besoins des résidents ;
- Accueillir des stagiaires ;
- Continuer la démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- Passer du projet au programme d'extension et de réhabilitation de l'établissement.

Notre pôle handicap

Hébergement ASE	Hébergement justice	Hébergement social	Milieu ouvert	Insertion	Handicap
DAIS	CEF	Foyer de jeunes travailleurs	CEPS	PIJE	Foyer de Vosves
FAO Saut du Loup SAV Haute Bercelle	DRECS		SAE SSP SSF		Foyer de Bécoiseau
Coudray Rochettes			SIE SERP AESF		
Logis					
Mardanson					



Les Résidences de la Sauvegarde

Les foyers de Bécoiseau et de Vosves, créés dans les années 1970, accompagnent des hommes et des femmes présentant des déficiences mentales et/ou des altérations de la personnalité, en réponse aux difficultés de réorientation des jeunes adultes sortant de l'Institut médico-éducatif L'Envolée à Dammarie-lès-Lys. Ces foyers offrent un environnement propice au développement des résidents, favorisant leur autonomie tout en leur fournissant un soutien éducatif adapté à leurs besoins spécifiques. Les équipes pluridisciplinaires des foyers mettent en place un accompagnement éducatif visant à encourager une vie ordinaire pour les résidents. Elles reconnaissent que les personnes en situation de handicap sont des individus dotés de capacités à découvrir, à maintenir et à développer. Les foyers sont spécialement conçus pour accueillir des personnes ayant une certaine autonomie, mais qui ne peuvent pas exercer un travail productif.

Le projet institutionnel propose les prestations suivantes en hébergement ou accueil de jour :

- Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles :
 - Soins des infirmiers à visées préventives, curatives et palliatives, prestations des psychologues ;
- Prestations en matière d'autonomie :
 - Accompagnement des actes essentiels de la vie ;
 - Accompagnement pour les relations avec autrui.
- Et enfin des prestations pour la participation sociale :
 - Accompagnements à la vie affective et sexuelle ;
 - Participation aux ateliers occupationnels (lingerie, ménage, cuisine, espaces verts/entretien) ;
 - Des activités ludiques, pédagogiques, culturelles ou sportives.

Ces prestations sont conçues pour répondre aux besoins des résidents, en favorisant leur santé, leur autonomie et leur intégration sociale

2 foyers
occupationnels

137 adultes hébergés
en 2023

47 Âge moyen des
adultes accueillis

96 lits

Une problématique spécifique aux personnes accueillies

La problématique du vieillissement des résidents largement évoquée depuis plusieurs années est toujours d'actualité. Outre le nombre important de résidents présents en fin de semaine, le vieillissement des personnes modifie le travail quotidien : le suivi médical est amplifié, les absences pour maladie plus nombreuses, les dégradations physiques et mentales entraînent des besoins en « soins » importants. De ce fait, les modalités d'accompagnement sont repensées afin de respecter le rythme de vie spécifique des résidents vieillissants. Les éducateurs sont confrontés à une charge de travail plus importante et également à une modification du métier générée par l'évolution des pathologies, de la maladie, voire du décès.

Au foyer de Bécoiseau, un grand nombre de résidents sont vieillissants, 52,27 % des personnes accueillies ont plus de 50 ans. La moyenne d'âge des résidents est de 48 ans. L'âge moyen des résidents en accueil de jour est de 28 ans contre 51 ans en hébergement. 60,53 % des résidents accueillis en hébergement ont plus de 50 ans. Le benjamin est âgé de 22 ans et le doyen de 74 ans.

Au 31 décembre 2023, la moyenne d'âge des résidents est de 48 ans. L'âge moyen des résidents en accueil de jour est de 35 ans contre 51 ans en hébergement. 55 % des personnes accueillies en hébergement ont plus de 50 ans. 25 % des résidents en hébergement ont entre 50 et 59 ans et 30 % ont plus de 60 ans. La benjamine a 21 ans et le doyen est âgé de 81 ans.

La personne est accompagnée de manière à devenir ce qu'elle a envie d'être.

Il lui est garanti la possibilité d'exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe et à la juste mesure de ses capacités.

Faits marquants et réalisations

En 2023, les résidents des deux foyers de vie ont bénéficié d'un accompagnement et de prestations leur permettant d'avoir une « vie la plus normale possible » qui soit au plus près de leurs besoins et envies. La gestion du quotidien occupe une grande part des interventions des professionnels du fait du vieillissement et de la dépendance. Pour autant, ces derniers ont proposé et mis en œuvre de nombreuses actions ludiques, culturelles, sportives, culinaires, de bien-être, d'expression... Les structures se voulant ouvertes sur la cité, des nombreuses actions en collaboration avec des associations du territoire ont été élaborées et menées sur le terrain.

Projet conte musical

Ce projet mené au sein du foyer de Bécoiseau s'est construit à l'initiative de l'intervenant extérieur en musique avec lequel nous collaborons depuis plusieurs années. Décelant des compétences et qualités artistiques chez certains résidents, il a proposé l'adaptation d'un conte musical à un groupe de 7 résidents. Le projet s'est voulu être à dimension institutionnelle, à savoir :

- La participation de l'équipe pluridisciplinaire tant par leur présence lors des ateliers théâtre et des répétitions, que dans la création de costumes et de décorations.
- Lien avec l'intervenant en arts plastiques pour la réalisation d'une fresque décorative sur le thème des planètes, de l'espace.

Une représentation s'est déroulée en juin 2023 lors de la fête institutionnelle en présence des familles et amis. C'est avec une grande fierté que les résidents ont pris place sur la scène, offrant au public une belle démonstration de leur talent de conteur et d'acteur. Le succès fut au rendez-

vous et les familles ont salué la performance des résidents par une salve d'applaudissements.

Projet musical en lien l'association « Les Concerts de Poche »

En septembre 2023 l'association « Les concert de Poche » est venue s'installer pour un après-midi au foyer Bécoiseau. Les différents musiciens ont proposé un atelier interactif aux résidents afin de construire une histoire musicale. Au fil des sons, la magie a opéré, laissant naître une mélodie collective et partagée. La poursuite de cette collaboration a été symbolisée par la venue des résidents à un concert de guitare organisé par l'association.



Il est à noter qu'un projet est actuellement en cours avec l'association « Les concerts de Poche » puisqu'un petit groupe de résidents sera mobilisé pour une représentation musicale en juin 2024. Ce projet inclut un partenariat avec les enfants de l'école de Mortcerf, à ce titre des temps communs de répétition vont être programmés.

Rencontre avec la communauté de communes du Val Briard

Pour faire suite à une rencontre avec la communauté de communes du Val Briard, différents axes partenariaux ont été travaillés, notamment la participation des résidents à deux actions :

- Une exposition d'œuvres qui a permis une fois de plus de valoriser et mettre en lumière les compétences créatives existantes au foyer Bécoiseau ;
- Un concours de tarte aux pommes qui a vu une implication dynamique de 6 résidents. Accompagnés par une encadrante technique du service cuisine, ils ont œuvré pour préparer et présenter une tarte aux pommes lors du concours organisé durant la Foire d'automne. Les résidents ont remporté le premier prix avec une grande fierté.

L'équipe du foyer Bécoiseau a souhaité mettre en lumière cette première place en proposant en interne une remise de prix officiel aux résidents concernés. Un beau moment empreint d'émotions pour certains résidents.

Partenariat avec l'association ODE

Le partenariat entre le foyer de Vosves, dans le cadre de l'atelier « espaces verts », avec l'association Orientation Développement Emploi (ODE) fait l'objet d'une convention d'une durée d'un an, à partir du 4 mai 2023, tous les jeudis de 10h à midi.

Le partenariat, mis en œuvre a pour objectif de permettre à trois résidents de l'atelier espaces verts de Vosves, encadrés par un professionnel du foyer, de rencontrer d'autres personnes en situation d'insertion sociale et de s'impliquer dans un projet de maraîchage à l'extérieur du foyer, dans un milieu *non protégé*. Les résidents s'engagent à être présents et à respecter les consignes données par le coordinateur. Ils participent activement aux différentes activités, telles que les semis, les plantations, les récoltes, l'entretien des parcelles, la préparation des commandes, le conditionnement de la production et la vente. L'objectif de cette action est d'évaluer les compétences des résidents, d'améliorer leur capacité d'intégration sociale



et de leur permettre de jouer un rôle valorisant dans la société.

Sur le terrain, des liens, parfois même des habitudes démontrent ainsi l'aisance de chacun des résidents à pouvoir apprendre et s'intégrer dans une équipe de travail. Entourés et encadrés de gens bienveillants, avec pour outils des méthodes simples et basiques, un langage facile et des mots simples, ayant le souci d'écartier tous dangers dans la réalisation des actions, l'attente et l'impatience des résidents, chaque semaine passée, démontre bien le besoin de petits moments d'évasion...

Il est donc utile et nécessaire pour les résidents, d'assurer la pérennité de ce projet, de ces échanges, de ces

contacts, tant sur le plan de la découverte que sur le plan relationnel et humain.

Le maintien du lien familial

Le maintien du lien familial reste un axe essentiel de l'accompagnement. De plus en plus de parents vieillissants s'installent soit dans une autre région pour y passer leurs retraites, soit entrent en EHPAD. D'autres perdent leur autonomie et ne peuvent plus accueillir leur enfant au domicile. Pour pallier ces problématiques et maintenir le lien familial, les professionnels ont recours à de nouveaux modes d'intervention. Des rendez-vous « skype » sont organisés pour les uns et des visites au domicile parental ou à l'EHPAD sont mis en place pour les autres. Sur ce mode :

- Un résident est conduit chez sa mère une fois par mois par les professionnels ;
- Une résidente rend visite à sa mère en EHPAD régulièrement. Les transports se font en PAM et l'organisation se fait conjointement entre les professionnels et la famille ;
- Une résidente qui ne peut plus se rendre au domicile maternel, reçoit la visite de sa mère au sein du foyer le week-end.

Ces actions fortement appréciées par les familles sont tout autant d'occasion de se rencontrer, d'échanger et de maintenir une histoire familiale commune.

Prospectives

Au cours de l'année 2024, nous devons mener à bien divers dossiers tels que l'évaluation de la structure sur la base du nouveau référentiel de l'HAS ainsi que l'élaboration et la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). À travers ces deux grands axes prioritaires, nous souhaitons développer et consolider les objectifs suivants :

La mise en œuvre du projet architectural de construction et de rénovation du bâtiment principal du foyer de Bécoiseau. Ce projet permettra la création de salles de bain et de sanitaires individuels dans chaque logement, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des résidents et des prestations proposées par les professionnels.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement, nous poursuivrons la réflexion entamée en 2023 par le développement de notre expertise en ce qui concerne les enjeux identifiés par la HAS :

- La bientraitance et l'éthique ;
- Les droits de la personne accompagnée ;
- L'expression et la participation de la personne ;
- La co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement ;
- L'accompagnement à l'autonomie ;
- L'accompagnement à la santé ;
- La continuité et la fluidité des parcours des personnes
- La politique des ressources humaines de l'établissement ;
- La démarche qualité et la gestion des risques.

Enfin, nous poursuivrons notre réflexion sur la mutualisation des moyens et des compétences des Résidences pour proposer un référentiel de prestations plus large, mieux adapté aux besoins des résidents des deux foyers et aux candidats à l'admission. À travers l'élaboration d'une plateforme de services avec des solutions innovantes, nous projetons de diversifier et d'améliorer notre offre de service.

A.D.S.E.A. 77

Jun 2024